

CREUSE-CITRON

Journal de la Creuse libertaire n° 48 - mai-juillet 2016

11^e année

PRIX LIBRE



Photo : Roselyne

à l'arrêt **pathétique** **pantomime** **2 NON aux déchets uranifères** **3 mines en Creuse**
www.stopmines23.fr **4-5 néopanificateurs** la boulange sur un plateau **6-7 retour à**
Tarnac intervention de la maréchaussée à Lacombe **8 ZAD partout ?** problématique
des zad **9 meilleur des mondes... à la poubelle** TAFTA: des vessies ou des lanternes? **10**
COP21 appel à manifester **11 mortelle itinérance** mobilité: migrants/touristes **12-13**
aktion directe Air France **14 écolociboire** papécolo... **15 alternatives** le temps
du NON, le temps du OUI **16-17 ils ont voté... et puis après?** ne plus penser, c'est
leur affaire **18-19 coup de gueule** j'aime pas... **20-21 mauvaises lectures**
la Coquille (Syrie) • médico-psy *le Courtil* **22-23 rendez-vous** programmes... **24**



Réponses à des lecteurs

Nous recevons de temps en temps des courriers de lecteurs, certains laudatifs, considérant la lecture de Creuse-Citron comme une bouffée d'air frais, d'autres critiques sur tel ou tel article, d'autres, enfin, ayant l'air de reprocher à notre journal d'être ce qu'il est : un journal libertaire. Pourtant nous annonçons souvent la couleur comme dans l'édito du n° 47. Bref, il est peut-être temps de répondre à certaines de ces critiques.

MADAME A.-M. C., À PROPOS DE L'ARTICLE « Cloué sois-tu ! Restes-y ! » (*Creuse-Citron*, n° 46, p. 15), fait la remarque suivante : *Qu'est-ce que vous reprochez au Pape ? De ne pas être marxiste ? [...] En fait vous vous foutez de ce qu'il dit ! Vous n'aimez pas ses intentions qui sont la réforme du système.*

En fait, ce que nous reprochons au Pape, c'est carrément d'exister, d'être un des principaux agents de la propagation de la superstition et de l'asservissement des consciences. Non pas que nous en voulions particulièrement à ce pauvre Jorge Mario Bergoglio, dont la conscience doit être bien occupée vu son attitude pendant la dictature en Argentine, mais plutôt à la fonction papale elle-même qui prétend régner sur la terre entière. Qu'il repeigne en vert le Vatican ne réformera pas un système économique basiquement mafieux, qui est en lui-même un paradis fiscal. Nous nous méfions d'ailleurs beaucoup des idées de paradis.

LA MÊME LECTRICE, à propos de l'article « J'aime pas » de Laurence Biberfeld (*Creuse-Citron*, n° 46, p. 20), trouve : *Qu'il y a une telle haine du genre humain, un tel mépris [...] que les bras m'en tombent.*

Si l'on relit cet article on peut dresser la liste (non exhaustive) de ce que Laurence n'aime pas : la xénophobie, la cupidité, le cynisme, le phallocentrisme, l'eurocentrisme et son néocolonialisme, le consumérisme, la limitation de la démocratie au seul droit de vote, le conformisme, la propriété privée, l'acceptation d'une société sous contrôle total, les marchands d'armes, le manque d'esprit critique, les inégalités sociales, le dogmatisme qu'il soit religieux ou politique, les bureaucrates, les flics et les militaires et tout ceux qui détruisent la planète pour leur propre intérêt.

Si ne pas aimer tout cela c'est « haïr le genre humain » j'en avale mon chapeau noir. Mais laissons Laurence répondre : « Ce qu'on pourrait répondre à cette dame, outre que nous aussi faisons partie du genre humain et en représentons certaines opinions qui, on l'espère, ont encore la possibilité de s'exprimer, c'est de lui demander ce qu'elle reproche à cette petite feuille libertaire, anticapitaliste et anticléricale ? Il me semble qu'on n'avance pas masqués, tout de même... »

Qu'est-ce qu'elle voudrait, cette dame, qu'on chante les louanges du Pape et qu'on célèbre la consommation de masse et la propriété privée ? »

MONSIEUR A. C. D'ÉCHIROLLES nous reproche : *de confondre les religions avec les églises et clergés ou sectes. [...] Il faut rejeter les clergés et les églises, mais pas les religions qui sont consubstantielles aux humains et, ne vous en déplaise, permettent la réflexion sur ce qui est bien et mal.*

Il me semble que c'est vous qui confondez la foi, l'esprit religieux, l'inquiétude métaphysique qui fait que certains croient en une puissance qui transcende notre existence, croyance qui est de l'ordre de la vie privée, de l'intime, avec les religions qui n'existent pas sans leur fatras de livres et de révélations, interprétables de mille façons contradictoires et véhiculés par de nombreuses organisations très bien structurées et vivant de prosélytisme. Ce que nous attaquons surtout c'est la pensée dogmatique, qu'elle soit, d'ailleurs, religieuse ou pas. Quant à prétendre que les religions sont « consubstantielles » à l'humanité c'est postuler que la peinture rupestre est la première trace d'une pratique religieuse, ce qui est encore loin d'être établi.

Ce sont les religions qui se sont approprié les nécessités morales qui font que l'homme, animal social, doit édicter ce

qui est possible ou non dans le groupe, ce que vous appelez « le bien et le mal », et pas le contraire.

LA MÊME PERSONNE, suite aux confusions qui sont, pour elle, les nôtres, s'inquiète de la diffusion de notre journal et de nos idées : *Vous n'aurez jamais d'audience, ou de grande audience en Amérique latine, en Afrique, en Asie ou au Moyen-Orient, ou, vous pouvez vous permettre ces « à peu près » parce que vous êtes un petit groupe sans grande responsabilité, ok si vous n'êtes jamais appelés à jouer un rôle, dommage.*

Aujourd'hui, comme dans le passé, des mouvements anti-autoritaires, libertaires, qu'ils soient ou non explicitement « anarchistes », peu importe, voient et ont vu le jour dans le monde entier. Quand des villages mexicains, en lutte contre un gigantesque parc éolien dans le golfe de Tehuantepec, fonctionnent en autogestion après avoir rompu tout lien avec le pouvoir politique et l'administration, quand il en est de même dans une partie du Kurdistan, avec une réelle démarche vers l'égalité entre les hommes et les femmes, on constate que les modes d'organisations libertaires se développent spontanément dès que des humains essayent de prendre en charge eux-mêmes leur devenir, sans se plier à un pouvoir extérieur. Il en est de même plus près de nous, si l'on songe à ce qui se passe sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes. Organisation horizontale, rotation des tâches, mandats impératifs, ont également été pratiqués dans les différents mouvements de contestation actuels en Europe (Siriza, Podemos, etc.) avant que des politicards et apprentis politicards réussissent à leur mettre le grappin dessus. Tout ça pour dire, qu'à notre humble niveau de feuille de chou rurale, nous n'avons aucune prétention à donner

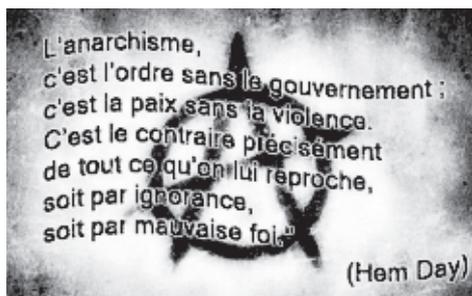
des leçons d'anarchisme *urbi et orbi*. Nous sommes là pour essayer de faire partager nos idées à notre lectorat, pour dénoncer ce qui nous révolte autour de nous et pour nous réjouir de ce qui nous enthousiasme (mais c'est plus rare). Nous n'avons d'autant moins de leçons à donner que dans notre collectif toute une gamme de sensibilités libertaires coexistent et que chacun n'est pas forcément complètement d'accord avec tout ce que disent les autres. Bref, et ça fait bizarre d'avoir à le souligner : nous ne sommes pas un parti et nous n'avons pas de ligne politique !

LA MÊME PERSONNE : *Vous ne devriez pas rejeter la délégation de pouvoir avec contrôle social. [...] Vous ne dites d'ailleurs jamais rien sur les soviets avant qu'ils ne soient instrumentalisés puis détruits par les bolcheviques.*

Ce que nous critiquons le plus souvent possible, c'est la démocratie représentative telle qu'elle nous est imposée et qui consiste à faire des chèques en blanc à des individus qui ne s'engagent sur rien, et surtout pas sur leur prétendu programme. N'oublions pas que la Constitution française interdit toutes forme de mandats impératifs, de contrôle, de révocabilité des élus (merci les révolutionnaires bourgeois de 1789 !).

Quant aux soviets, depuis onze ans que notre journal existe, nous en avons peut-être parlé, ou peut-être pas. Nous ne sommes pas une revue historique, chacun de nous écrit sur ce qui le motive à un moment donné. Loin de nous l'idée d'être les hagiographes de la Commune de Paris, de la Révolution d'Octobre, de la Révolution espagnole, ou de Saint-Mahkno, Saint-Bakounine ou Saint-Kropotkine. Nous essayons, d'abord et surtout, de décrypter l'actualité locale et générale à travers le prisme de nos idées libertaires.

PATRICK FAURE



Une bonne nouvelle, c'est pas si fréquent : la distributrice d'annuaires de Dun-le-Palestel gagne son procès

Dans le n° 41 de Creuse-Citron (août - octobre 2014) nous avons publié un long article de Dominique Colombo amenée par Pôle-emploi à accepter un job de distributrice d'annuaires.

Redonnons-lui la parole pour expliquer ses conditions de travail : « Quant à moi, j'ai sillonné la France entière avec des tonnes d'annuaires dans mon coffre. J'ai distribué plus de 80 000 annuaires, parcouru plus de 71 300 kilomètres, signé 14 CDD différents pour cette société S'PASS Diffusion, sise à Bourges, pour des salaires oscillant parfois entre 1 et 3 € de l'heure. Comme des milliers de distributeurs, recrutés par Pôle-emploi, j'ai commencé à distribuer l'annuaire des Pages Jaunes dans les boîtes aux lettres de mon département de résidence, la Creuse. Ma première fiche de paie en janvier 2011 était plutôt légère, mais j'ai pourtant accepté une seconde mission en Corrèze, dans la foulée : les responsables de secteurs m'avaient fait miroiter 2500 à 3000 euros par mois. [...] Sur deux ans, j'ai effectué 14 missions au total. J'ai livré des annuaires en Gironde, dans la Manche, dans la Drôme, dans l'Aveyron, la Haute-Garonne... à parfois des centaines de kilomètres de mon domicile, avec des amplitudes de travail démesurées, "travailler plus pour ne pas gagner plus" ! Le travail étant rémunéré à la tâche, il convenait d'avoir le rythme.

À l'issue de mon dernier contrat de travail, le 14^e, je n'ai pu prétendre à une quelconque indemnisation de la part de Pôle-emploi en septembre 2012. En effet, pour bénéficier des largesses de Pôle-emploi, il aurait fallu comptabiliser 610 heures de travail. Pour six mois de travail, j'avais, selon la comptabilité de S'PASS Diffusion, effectué 445 heures 40 de travail, alors qu'en heures effectives, j'arrivais à plus de 1 800 heures : Plus de 1 400 heures de travail, non payées ! »

Dominique Colombo avait saisi le Conseil de prud'hommes de Bourges, afin de faire condamner cette société, et que cessent de telles pratiques. Après trois ans de procédure, elle a gagné en appel, le 12 février 2016. Ses 14 CDD ont été requalifiés en CDI, elle devrait être indemnisée à hauteur de 45 000 €. D'autres procédures lancées par d'autres salariés à l'encontre de S'PASS Diffusion sont en cours ; évidemment, entre temps, l'entreprise a « fondu les plombs » et a refait surface sous d'autres noms.

Il est certainement un peu utopique de penser qu'un tel jugement fera cesser ce genre de pratiques, surtout avec le sabotage en cours du droit du travail, mais on pourrait quand même souhaiter que Pôle-emploi cesse de servir d'agent recruteur à ces sociétés sans scrupules.

NOS TERRITOIRES NE SONT PAS « MINABLES » !

communiqué de presse collectif de 6 avril 2016

ALORS QUE LES PROJETS D'EXTRACTION MINIÈRE PULLULENT, la contestation s'amplifie et s'organise : en Bretagne, en Ariège, dans le Morvan, au Pays Basque, dans la Sarthe, dans la Creuse ou encore en Haute-Vienne et en Guyane, les permis de recherches sont imposés par l'État, mais aussitôt dénoncés par les citoyens et les collectivités, attaqués en justice par les associations et rejetés en masse par les agriculteurs et les propriétaires des terrains concernés.

De la désinformation des populations

Le ministère de l'Industrie et les sociétés de l'industrie minière ont mis en place une stratégie visant à convaincre l'opinion publique que les projets miniers sont aujourd'hui « responsables ». Ils s'appêtent à dévoiler, ce printemps, le contenu d'un « livre blanc » des bonnes pratiques minières, ainsi qu'une convention « d'engagement volontaire » de l'industrie minière. Des associations de protection de l'environnement (France Nature Environnement, Les Amis de la Terre) et l'association Ingénieurs sans Frontières ont refusé de servir de caution à cette mascarade.

Ce Livre blanc des bonnes pratiques et cette convention ont pour objectif de susciter l'adhésion des citoyens et des élus, aujourd'hui mobilisés contre ces projets industriels inutiles, dangereux pour les habitants et l'environnement. Ces deux mesures ne sont que de la poudre aux yeux, destinées à faire accepter des projets ultra-polluants. Qui plus est, elles sont non contraignantes pour des entreprises transnationales, qui ne craignent pas les procédures juridiques car leurs capitaux résident dans les paradis fiscaux du Luxembourg pour la société Cominor-La Mancha, ou de Singapour pour la société Variscan, ou encore sur des marchés boursiers taillés sur mesure pour la spéculation comme la Bourse de Toronto.

La manipulation de l'opinion publique commence par le contrôle du discours scientifique : un rapport de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) de décembre 2015 prétend évaluer les risques liés à la relance de l'activité minière en phase d'exploration (forages, etc.), et précise que si les populations concernées tendent à s'opposer aux projets miniers dès la phase de recherche, c'est essentiellement par manque d'information !

En Ariège, la société Variscan intoxique le débat scientifique, en présentant des études géologiques censées montrer qu'il n'y a pas d'amiante dans les gisements convoités de la mine de Salau. Alors que la présence de fibres d'amiante, dans le minerai de tungstène de cette mine, est connue depuis 1870 !

Enfin, la future réforme du code minier prévoit la mise en place d'une mesure particulièrement sournoise pour faire accepter les projets miniers aux collectivités territoriales : la compagnie minière pourra directement verser « une redevance » aux communes !

Jean-Claude Guillaneau, directeur des géo-ressources au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), organisme public, déclare « qu'avec le développement du tourisme industriel, la mine est également susceptible de repré-



senter un atout touristique ». En parallèle le B.R.G.M., vient de signer avec Total, « un accord de partenariat » de 19 millions d'euros, afin de « structurer leurs activités de recherche communes en géologie ».

Des mines, un livre blanc, pour des multinationales aux mains sales

Dans le même temps, à Gardanne, en Provence, le minier Rio Tinto (ALTEO) s'est vu renouveler son autorisation de polluer la Méditerranée. Pourtant le collectif Littoral demande depuis 2012 l'arrêt total des rejets d'effluents liquides chimiques, toxiques et radioactifs dans les eaux du Parc national des Calanques : des boues rouges qui se déversent dans la Méditerranée, de façon ininterrompue depuis cinquante ans.

En Guinée, l'ancien ministre de l'Industrie A. Montebourg, qui a participé avec frénésie à la relance de l'exploitation minière, démontre encore une fois la forte consanguinité entre les autorités politiques et l'industrie : il a investi dans la société minière Alliance minière responsable (AMR). Un nom rassurant pour une entreprise qui va continuer à piller les ressources d'un pays ayant déjà livré aux multinationales 600 millions de tonnes de son minerai, la bauxite. Aux côtés de Montebourg, dans cette « alliance minière responsable », en pleine Françafrique, on retrouve Anne Lauvergeon, l'ancienne directrice d'Areva qui a laissé derrière elle une ardoise de plusieurs milliards d'euros (affaire Uramin), et Xavier Niel, PDG de l'opérateur de téléphonie mobile Free.

Pillage toujours, du sous-sol « français » de Guyane : en plein cœur de la forêt amazonienne, un méga-projet minier prend forme : Columbus Gold a obtenu du ministère de l'Industrie huit concessions. Sur l'une d'elle, les miniers comptent rafler 155 tonnes d'or (soit l'équivalent de la production guyanaise des trente dernières années).

Miniers et politiques salivent devant ce qu'ils nomment « La Montagne d'or », en fait, un projet industriel dévastateur en plein cœur de la forêt primaire, déjà fragilisée par l'orpaillage et la déforestation.

Les détails de l'exploitation du projet minier de la Montagne d'or :

- une fosse de 2 kilomètres de long, 600 mètres de large, 250 mètres de profondeur ;

- 9 unités de cyanuration pour traiter chimiquement le minerai (usines hautement polluantes, classées Seveso) ;

- le stockage de millions de tonnes de déchets miniers qui diffuseront, dans les rivières, via les pluies tropicales, le drainage acide de métaux lourds toxiques (arsenic, cadmium, plomb, mercure, etc.) ;

- une taxe minière dérisoire (2 %) au regard des coûts induits pour le contribuable ;

- la mine et son usine consommeront autant d'électricité que la ville de Cayenne (20 mégawatts, soit 20 % de l'électricité du département !).

Le 28 janvier dernier, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé l'abrogation du 12 octobre 2011 du permis de Montélimar, ce qui pourrait permettre à Total de récupérer son permis exclusif de recherches de gaz de schiste, qui avait été abrogé en application de la loi Jacob interdisant la technique de fracturation hydraulique en février 2011. Et pour cause ! L'État n'a jamais pris les mesures nécessaires pour qu'une vraie interdiction de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels soit possible. La compagnie pétrolière et gazière s'est engouffrée dans cette brèche juridique que les anti-gaz de schiste dénonçaient depuis longtemps. La recherche de gaz et pétrole de schiste est relancée, la lutte se poursuit. À Barjac, le 28 février, plus de 10 000 personnes se sont réunies pour réaffirmer leur opposition. Dans le nord-est de la France, les industriels (accompagnés des autorités) avancent à peine masqués pour exploiter le gaz de couche.

Dans le Gard, la multinationale belge Umicore (ex-Union minière) a exploité le zinc et le plomb pendant plus d'un siècle et a abandonné sur place ses déchets ultra-toxiques (1971). La loi du silence règne jusqu'en 2011 et c'est grâce à l'acharnement des riverains que ce scandale sanitaire éclate finalement au grand jour. En 2015, les analyses de sang de 46 riverains, issus de 5 communes autour des anciennes mines, révèlent un taux de cadmium, de plomb et d'arsenic bien plus élevé que la normale. En février dernier, des habitants ont décidé de porter plainte pour mise en danger de la vie d'autrui (une bien maigre consolation pour des familles empoisonnées).

Spéculation boursière, montages financiers opaques, recherches publiques mises gratuitement au service des actionnaires privés, méthodes d'exploration et d'exploitation ultra-polluantes, chantage fallacieux à l'emploi pour justifier sa présence, complicité au plus haut niveau de l'État, désinformation de la population : la filière de l'industrie minière n'a pas changé, toujours capable et responsable du pire.

Les collectifs citoyens ne se laisseront pas impressionner même si la lutte peut sembler inégale : il en va de la survie des territoires et de la santé publique de leurs populations !

Signataires :

Collectif ALDEAH (France et Amérique Latine)

Collectif Douar Didoull (Côte d'Armor, 22)

Collectif Mines de rien (Côte d'Armor - Morbihan, 22-56)

Stopmines-eh (Pays Basque)

Non aux Gaz de Schistes 47 (Lot-et-Garonne)

Maiouri Nature (Guyane, 973)

Collectif Stop Mines 23 (Creuse)

Stop Mines 87 (Haute-Vienne)

Rouez-Environnement (Sarthe, 72)

Collectif Planoise sans Mine (Saône-et-Loire, 71)

Comité Écologique Ariégeois (Ariège, 09)

Couflens-Salau demain (Ariège, 09)

Association de défense des riverains et de protection de l'environnement des mines et usines de Salsigne et de la combe de Sault (Aude, 11)

Association Gratte-Papiers (Aude, 11)

Association La loutre fluorescente (Corrèze, 19)

Association Vigil'oust Merleac (Côte d'Armor, 22)

Non aux Gaz de Schistes 47 (Lot-et-Garonne)

Collectif Causse Méjean - Gaz de schiste NON ! (Lozère, 48)

Collectif Antischiste Garrigue Vaunage (Gard, 30)

Collectif du Grand Valentinois (Drôme, 26)

Collectif Stop GHDC d'Alsace et de Lorraine (54-57-67-68)

Collectif Houille ouille ouille (Nord, 59)

Collectif Montpeyroux, Arboras, Aniane (Hérault, 34)

Collectif de Gignac et Environs (Hérault, 34)

Collectif Viganais contre les gaz et huiles de schiste et de couche (Gard, 30)

Collectifs Stop GHRM (Isère, 38)

Collectif Citoyen du Narbonnais Non Gaz et Pétrole de Schiste (Aude, 11)

Collectif Pays cigalois (Gard, 30)

Camis'gaz « permis plaine d'Alès » (Gard, 30)

Collectif IDF Non au gaz et pétrole de schiste (Paris, 75)

Collectif Touche pas à mon schiste (Ardèche, 07)

Collectif de Barjac - Bassin d'Alès (Gard, 30)

Collectif du Grand Valentinois contre les gaz de schiste (Drôme, 26)

Collectif 82 Non au gaz et huile de schiste (Tarn-et-Garonne, 82)

Tais-toi, Creuse et bêle

Si toi yen et si moyen Creusois, laissons les Combraillais comme des aveugles. La Marche militante militaire doit cesser de taper du pied : c'est tasser !
Beugler, c'est beau mais vain.

Arrêtons de vociférer contre tout et rien. Acceptons que des maréchaux indi-ferrants nous fassent les pieds, entravés que nous sommes au travail.

Ils ont d'autres fers sur la feuë démocratie prêts à nous parer leurs bons soins.

Notre condition n'est pas d'être aux trois quarts libres mais bien incarcérés.

La Creuse rebelle c'est terre minée : place aux veaux d'or, aux énergies et aux hyènes.

Mille quatre cents veaux vont pouvoir stabuller au chaud,
l'éolien nous libérer et les mines nous réjouir.

Enfin, moutons dociles, nous trouverons plus bêle la vie
au coin de nos écrans plats.

C. P.

Buvons deux coups, mais ne chantons pas victoires

Le Conseil d'État a annulé, le 15 avril, le décret de janvier 2015 déclarant d'utilité publique la ligne à grande vitesse (LGV) Poitiers-Limoges. Il n'y aura donc pas d'expropriations dans l'immédiat. Ce n'est peut-être pas un coup d'arrêt définitif pour ce Grand Projet nuisible et inutile, car les tenants du projet vont tout faire pour le relancer, mais c'est un sacré coup de frein. Coup de frein également pour le projet de mine en Creuse, actuellement en sommeil, comme le détaille ci-dessous le collectif Stopmines23.

Cominor-La Mancha renonce à faire prolonger la phase de travaux de forages ! Les travaux n'ont jamais débuté et l'accord de la préfecture, qui permettait à la société de forer, n'était valide que jusqu'au 31 mars 2016.

Aucun forage n'a eu lieu et la lutte pèse de tout son poids sur le projet minier qui s'enlise !

Ils pensaient forer comme dans du beurre, les pilleurs de sous-sol, se réjouissant de faire de ce projet creusois : « un très bon laboratoire sur le plan environnemental, réglementaire et sociétal ». Il faut dire que dans les années 1980, à Lussat, les prospections n'ont suscité aucune curiosité, malgré neuf ans de recherches sur le même site, les miniers pensaient sans doute qu'une fois de plus, les rats resteraient muets !

En 2012, un gouvernement dit « socialiste » intensifie la relance de l'industrie minière, sous couvert d'indépendance énergétique et d'éternelle « croissance ». Dans un département rural comme le nôtre, où les agriculteurs ne sont plus garants de l'autonomie alimentaire de leurs voisins, pris à la gorge par les directives de l'industrie agro-alimentaire, où les villages sont désertés par manque de services de proximité, où les collectivités sont entraînées dans une gestion libérale des biens communs, il fallait être un peu crédule pour penser que venir porter un énième coup au territoire n'allait susciter aucune résistance !

Les Creusois ne se sont pas laissés duper par la « verroterie » débâllée par les industriels : « Vous êtes riches, vous avez de l'or sous vos pieds ! », « nous allons développer la dynamique économique du territoire, remplir vos hôtels, consommer dans vos magasins ». Bien tenté, cela aurait pu prendre. Ils avaient juste oublié de mentionner les dommages collatéraux : santé publique, environnement, spoliation des terres agricoles, etc.

Quelles hypothèses peuvent justifier le recul de la Cominor ?

Épine 1 : Les propriétaires des terrains convoités ont refusé les forages profonds et ils sont aujourd'hui majoritairement opposés au projet de mine. Le seul moyen pour la Cominor de forer serait d'obtenir, de la préfecture, une déclaration d'utilité publique, permettant soit l'occupation temporaire des terrains, soit l'expropriation pure et simple des propriétaires.

Épine 2 : Depuis septembre 2015, suite à l'arrêté préfectoral autorisant la seconde phase de travaux du permis exclusif de recherches, de nombreuses collectivités de la Creuse et de l'Allier ont officiellement manifesté leur opposition à ce projet sur le territoire.

Épine 3 : *StopMines23* et *Sources et Rivières du Limousin* ont déposé un recours au tribunal administratif, en octobre dernier, visant à contester les forages en pleine vallée de la Voueize annoncés par la déclaration d'ouverture de travaux déposée par la Cominor en juillet 2015.

Mais, attention, sur ce point, ne pas demander le renouvellement de la demande de travaux rend immédiatement « sans objet » le recours administratif, ce qui au final avantage la compagnie minière, qui pourrait très bien déposer un nouveau dossier de demande de travaux de forages en tenant compte des éléments contenus dans notre recours !

Prochaines dates importantes pour la suite

Le PER de Villeranges arrive à expiration le 17 novembre 2016 (accordé pour trois ans le 18 nov. 2013). La Cominor devra, au moins quatre mois avant cette date, demander le renouvellement de son permis auprès du ministère de l'Industrie, soit avant le 17 juillet 2016.

LA COMPLAINTE DU COMMUNIQUANT DE LA MANCHA



Enfin, Cominor-La Mancha est occupée par l'acquisition de nouvelles mines en Afrique ; pour rappel ils sont présents en Côte d'Ivoire, Mali, Ghana et Burkina Faso. Sacha Mendel a été recruté pour prendre en main la communication de La Mancha. Ce conseiller en communication, chien-chien de guerre médiatique, est surtout connu pour avoir orchestré les campagnes de désinformation du ministère de la Défense, qui ont accompagné la guerre au Mali (2013) et en Françafrique.

Malgré tout la pression des miniers reste forte. Si, le 31 mars dernier, la Cominor n'a pas demandé à renouveler l'autorisation de forages profonds, cela ne signifie en aucun cas que la Creuse ne sera jamais minée !

Le sous-sol creusois contient des minerais qui susciteront sans cesse l'avidité des industriels. Le gouvernement français et ses folles solutions de développement ne nous garantissent aucune sérénité à court, moyen ou long terme. Une réforme du Code minier est en cours depuis 2013, et nous ne pouvons que redouter l'ensemble des règles à venir, qui ne laisseront pas plus de place (voire moins !) aux citoyens et aux élus des territoires concernés.

Le temps des miniers n'est pas le nôtre. Les spéculations sur le gisement de Villeranges sont déjà en cours ; ils attendront patiemment leur heure, dans des conditions plus favorables, ou simplement avec des méthodes plus agressives, ou plus perfides, comme cela se passe dans d'autres départements.

Il ne faut pas s'arrêter au mot d'ordre « Cominor dehors ! », mais c'est l'ensemble de la machine capitalo-extractiviste qu'il faut rejeter. Et pour cela, nous devons ouvrir collectivement les yeux sur nos modes de consommation et ne pas nous laisser piéger par la perpétuelle recherche de croissance.

Des méthaneurs au cul des écoles ?

Encore une lutte pour éviter le pire
plutôt que pour promouvoir le meilleur...

L'École de la République, celle-là même qui bride l'émancipation, soumet nos enfants à l'esprit de compétition et les initie au concept de concurrence, d'autorité et de performance, est en passe de disparaître... Pourrions-nous nous en réjouir ?

Voyons ce qui nous attend

Des usines scolaires intercommunales de plus de 150 agneaux sont en train de voir le jour dans les départements ruraux.

Petit récapitulatif :

- regroupements des bêtes dans des pôles scolaires territoriaux ;
- « engraissement » avec des programmes définis par les entreprises ;
- fichage grâce au logiciel « Base-agneaux » ;
- production de futurs consommateurs et employés pour lesdites entreprises.

Et tout cela sur commande de l'État, qui cherche par tous les moyens à désengager ses finances des services publics dont celui de l'Éducation.

Pour cela, le partenariat public-privé, qui fait des merveilles dans tous les secteurs, semble, là aussi, une simple formalité.

Ben oui, il faut bien se rendre à l'évidence, le système scolaire est défaillant, il abandonne ceux qui ne se conforment pas et ne sublime pas nos meilleurs éléments !

Alors, dans cette logique d'inéluctables échecs et mécontentements, autant privilégier ces derniers !

Des années que le MEDEF cherche à créer un partenariat avec l'enseignement pour pouvoir disposer d'une masse exploitable à moindre frais, adaptée au monde de l'entreprise d'aujourd'hui. Il faut savoir vivre avec son temps.

Si nous voulons régler le problème du chômage, ô fléau de notre civilisation, il va bien falloir que tout le monde y mette du sien.

Alors, prenons le problème à la racine, intervenons dès le plus jeune âge.

À l'image de la Suède, des Pays-Bas ou de l'Angleterre, la marche à suivre est simple : ce qui sert d'État fixe les grandes lignes fondamentales (appelons ça « programme » : à savoir lire, écrire, compter pour être un bon ouvrier) ; libre ensuite à chaque pôle scolaire territorial de définir ses méthodes, ses règles et ses outils.

Le vrai nom envisagé pour ces pôles scolaires territoriaux varie en fonction des rapports et des régions.

Un rapport du ministère de l'Éducation nationale de juin 2015 (disponible en ligne!) parle de EPSC « établissement public du socle commun » établissements créés par « arrêté du représentant de l'État » ; « les collectivités territoriales pourraient procéder par conventionnement (comme pour les cités scolaires) ». Vous la voyez l'école privatisée sur commande de l'État.

D'ailleurs, ce rapport a été transmis à toutes les mairies creusoises par le collectif Parents en colère en janvier dernier. Passez voir vos élus pour leur en toucher deux mots à l'occasion, cela peut donner lieu à de riches débats !



Les collectivités territoriales n'ayant évidemment pas les moyens de subvenir aux différents coûts de fonctionnement qui leur incombent, ces responsabilités nouvelles ouvrent directement la voie au mécénat.

Notons que de bienveillantes entreprises ont déjà pris leurs marques dans ce secteur en France : Total a passé en 2013 un accord-cadre avec le ministère de la Jeunesse pour accompagner le financement de la réforme des rythmes scolaires² ; de nombreuses entreprises telles que Novartis, Axa, Bouygues ou encore Véolia fournissent des outils pédagogiques aux enseignants, financent des associations partenaires de l'école.

La porte est grande ouverte aux multinationales fournissant manuels scolaires, formations des enseignants (futurs VRP des entreprises), inégalité des enseignements en fonction des territoires, pour ne pas avoir des agents trop qualifiés, ni trop autonomes, ni trop critiques.

Donner les moyens aux citoyens de devenir de bons petits soldats, ne pas trop leur ouvrir l'impertinente perspective de se mettre à penser, ils pourraient revendiquer.

L'actualité territoriale creusoise divise le département en 4 intercommunalités, après concertation largement infructueuse de nos élus, pour 2017. Lançons dès maintenant un appel d'offre pour déterminer quelles multinationales nous voulons pour prendre en charge nos chérubins !

Monsanto s'est décarcassé pour engraisser veaux et porcelets, fort à parier qu'il se réjouira de fournir la potée collective de nos agneaux !

CAMILLE, DOMINIQUE OU CLAUDE

Contact parents en colère :
parentscolere23@gmail.com

1. <http://cache.media.education.gouv.fr/>
2. <http://www.bastamag.net/>



Réforme des rythmes scolaires

Du collège à l'Université, un seul objectif : en finir avec l'enseignement gratuit et accueillant tous les élèves...

LES DÉFENSEURS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ne peuvent, hélas, que constater les dégâts réalisés par la réforme des rythmes scolaires. En effet, cette réforme n'est applicable que dans les établissements publics, le libre choix étant laissé au secteur privé dont 90% des établissements ont choisi de ne pas l'adopter. Cependant ; ces derniers bénéficient tout de même des fonds d'amorçage de l'État afin d'engager ladite réforme.

Le Forfait communal d'éducation étant calculé en fonction du coût moyen d'un élève dans les écoles publiques, ce dernier est gonflé par les dépenses supplémentaires des nouvelles activités périscolaires des écoles primaires. De plus le désordre provoqué par cette réforme dans le secteur public fait apparaître le secteur privé comme un gage de stabilité aux yeux de certains parents.

Le secteur privé triplement gagnant

Et on voit fleurir ici et là, comme ateliers périscolaires, le catéchisme et l'éveil religieux, le tout financé par les communes. Et, là encore, le principe du « caractère propre » de l'enseignement privé nous est ressorti, ne faisant que confirmer que le mot d'ordre, le seul et unique concernant l'enseignement doit demeurer :

Fonds publics à l'école publique, et fonds privés à l'école privée.

Abrogation de la loi Debré!

M^{me} Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, interviewée le mardi 7 octobre 2014 dans l'émission « Le téléphone sonne » sur France Inter par une journaliste qui l'interroge sur l'existence d'une fuite des élèves vers le privé, suite à la réforme des rythmes scolaires, fait un lapsus révélateur.



lège car, une fois de plus, il s'agit de la pure et simple défense de l'instruction

publique. En effet, la « réforme du collège » n'est qu'un élément de la « refondation de l'école » décidée depuis 2012,

La journaliste – *Ça peut faire fuir, le changement des rythmes scolaires, des parents et des enfants dans le privé, vous l'avez constaté ?*

La ministre – *« Non, pas l'afflux qu'on avait imaginé... »* (<http://www.franceinter.fr/emission-le-telephone-sonne>)

Mais la réforme des rythmes scolaires n'est que le premier étage de la fusée, le second s'appelant « Projet éducatif territorial » ou PEDT pour utiliser un acronyme résumant bien, à l'oral, la hauteur de réflexion de nos dirigeants politiques actuels.

Ce dispositif, la ministre citée le définit ainsi : *« Un projet éducatif territorial est un instrument souple et adaptable à la diversité des situations. »*

Nous y voyons la territorialisation de l'école publique avec une multiplicité de projets d'écoles tous plus ou moins bancals faute de moyens.

L'enseignement supérieur est également attaqué avec la création des COMUE par la loi Fioraso du 22 juillet 2013. Ces communautés d'universités et d'établissements engagent les universités à se regrouper sur une base régionale, l'objectif non avoué étant de passer de 75 à 25 universités.

Et d'intégrer les établissements supérieurs religieux au sein de ces structures comme membres de plein droit dans les instances de direction au prorata de leurs effectifs. Après avoir subi une réforme les laissant exsangues financièrement, voilà le caractère laïc des universités publiques menacé.

Cette année, la Libre Pensée a apporté son soutien à tous les citoyens et à tous les salariés opposés à la réforme du col-

c'est-à-dire de la tentative de remplacer l'école fondée sur le principe d'instruction publique par un système « d'éducation » à moindre coût et à moindre niveau.

L'Académie des sciences et l'Académie française ont, chacune à leur niveau, mis en garde le gouvernement – ce qui est tout à fait exceptionnel et souligne l'ampleur du danger. Avec toutes les organisations démocratiques attachées au progrès, la Libre Pensée prend sa place chaque fois que nécessaire dans l'action pour faire échouer cette régression considérable que serait le retour à une école soumise aux seuls jeux des intérêts économiques et des influences cléricales.

Le ministère de l'Éducation nationale lance actuellement une « **Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République** ». Parmi d'autres décisions, il est prévu de créer dans chaque académie une « réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements », formée notamment par les « bénévoles d'associations partenaires ». Or on sait que parmi ces « associations partenaires » figurent les établissements catholiques d'enseignement et les employeurs, soit directement, soit via les Chambres de commerce et d'industrie.

La Fédération de la Libre Pensée de la Haute-Vienne est donc très inquiète sur le type de « valeurs de la République » que vont défendre dans les écoles laïques ce genre de « partenaires » et invite les défenseurs de la laïcité à suivre de très près cette offensive anti-laïque contre l'école publique et à se regrouper pour s'y opposer.

AIE! J'AI MAL AUX OS... TENSIONS...

vie limougeaude

Ne boudons pas notre plaisir...

2016, une année à deux carnivals :

**l'un est passé, l'autre démarre - les ostensions, qualifiées de « cultuelles »
par Duffour et Kalist, évêques de leur état...**

UN PETIT RAPPEL S'IMPOSE.

Rappelez-vous ! Le refus de subventions directes pour ces manifestations par le Conseil d'État. Cela avait alors profondément chagriné le député d'alors, le président du Conseil régional avait fait introduire par ses avocats une QPC (question prioritaire de constitutionnalité) pour faire juger l'inconstitutionnalité de l'article 2 de la loi 1905. Rien que ça. Jaurès doit se retourner dans sa tombe.

Rappelez-vous, ce monsieur, médiocre accordéoniste massacrant *La Vie en rose* à Tulle devant le ci-devant «Moi Président...». Heureusement pour la laïcité, il pantoufle désormais au Parlement européen. Calibre-t-il la courbure des concombres ? On se perd en conjectures, bref, il pantoufle.

Mais bon ! Foin de tout cela, passons l'éponge. Où aller de nos jours pour bien ostensionner ?

- Limoges est bien – espérons, comme il y a sept ans, la présence de Barbarin – les enfants de chœurs ont été briefés ; quelques rues ont été sonorisées cette année, on a ainsi pu écouter la messe en direct !

- Saint-Junien est à déconseiller – c'est l'hypermarché de l'ostension. On ne sait où donner de la tête de gondole.

Non le mieux est de choisir une commune (que dis-je ? où ai-je la tête ?) une paroisse moindre.

- Le Dorat n'est pas mal – mais réservé aux mystiques certifiés par Rome. Si pas baptisés, non communiés, passez votre chemin, mécréants !

Décidément, ce que je vois de mieux, c'est Eymoutiers dans la catégorie supé-

rette de l'ostension. Ces mêmes ostensions qui avaient été interdites par le maire en 1920 et remises au goût du jour en 2009, par un curé missionnaire hors normes arrivant droit d'Afrique noire pour évangéliser cette terre de résistance. Son effet catho-catalyseur a été immédiat, fédérant tous les réactionnaires versaillais qui somnolaient alors. Les mêmes que l'on retrouva plus tard à la «manif pour tous» à Limoges où on nota, hélas, l'absence de Dame Boutin et de Ludivine de la Mal-Baise. On ne peut pas tout avoir. Mais revenons au sujet. Tout se passa fort bien en pays Pelaud, dans la joie doctrinale à quelques détails logistiques près. Devaient-ils, braves ostensionnistes, emprunter la rue des Maquisards pour descendre leur oriflamme du presbytère à la collégiale ? Rien que le mot, j'en frémis encore, Maquisards ! Pouah !

Voilà, faites votre choix et oubliez les problèmes subalternes de l'époque : chômage, code du travail copié sur celui du Bangladesh, attentats perpétrés par les croyants d'une autre équipe très en pointe dans le championnat moyen-oriental, etc.

Bonnes ostensions. Maintenant, si vous avez autre chose de plus intéressant à faire...

KOSCOFF



À Limoges,
départ de la place de la Motte,
dimanche 3 avril 2016

Décryptage

Les ostensions sont une tradition religieuse et populaire, ancrée dans l'histoire du Limousin puisque remontant à la fin du X^e siècle. Elles ont lieu à Limoges et dans plus d'une quinzaine de communes environnantes, principalement dans la Haute-Vienne, mais aussi en Creuse, Charente et dans la Vienne. Processions et exposition de statues, reliquaires, etc., de « saints »...

FEMME SANS ENFANT = FEMME SUSPECTE

Elle est égoïste,
elle est puérile,
elle yoyotte de la cafetière...
elle peut, mais veut pas ;
elle devrait consulter un psy,
ce n'est pas une vraie
femme, etc.

ALORS AUX LECTRICES DE *CREUSE-CITRON* qui appartiennent à ce groupe malmené qui fait la grève des ventres pour des raisons existentielles et non pas politiques et à leurs amants, maris, familles qui les harcèlent pour qu'elles enfantent, je conseille la lecture du livre de Linda Lé, *À l'enfant que je n'aurai pas*.

Linda Lé est née au Vietnam, auteure d'une dizaine de romans, certains plus ou moins autobiographiques. Son écriture belle et singulière bouscule les repères et n'est pas révérencieuse; de la littérature, elle dit qu'elle n'est pas faite pour les acquittés, qu'elle n'est pas faite pour les élus, mais qu'elle est dans le camp des condamnés qui essaient comme elle de trouver leur salut et qui se cassent les dents.

Dans ce court récit, Linda Lé s'adresse à l'enfant qu'elle n'aura pas et à toutes celles qui «se sont dispensées de se conformer aux lois de la nature».

Elle commence par énumérer les mauvaises raisons que lui donnait son compagnon pour se perpétuer :

- La maternité, condition première de la complétude d'une femme.

Elle répondait en parlant d'un monde qui court au désastre, en expliquant qu'attribuer à la postérité la vertu de pallier ses propres ratages, c'est faire preuve d'aveuglement.

- Ne pas porter un embryon dans sa matrice, c'est passer à côté d'événements marquants. Les joies du foyer sont le médecin des femmes et le maboulisme de l'auteure ne pourrait aller qu'en s'aggravant sans enfant.

Elle répondait qu'il serait le témoin de ses névroses et qu'elle voulait un univers régi par les seuls rites de l'écriture.

EN FRANCE, 10% des femmes entendent ces réflexions peu amènes, celles qui, en dépit d'une forte pression sociale, avouent qu'elles ne veulent pas d'enfant.

- L'enfant est le ciment du couple et donne à une *love affair* qui s'essouffle une nouvelle configuration.

Elle répondait que c'était revêtir l'enfant d'un pouvoir bien encombrant pour lui et lourd de retentissements pour son futur.

- Né de deux artistes – le compagnon de Linda Lé était comédien –, cet enfant aurait le talent sans les épreuves qui ont brisé plus d'un artiste.

Elle répondait qu'il se pourrait que faisant tout à rebours, l'enfant devienne «une bourrique guidée par ses seuls caprices, un mêle-tout au cerveau étroit, un laïusneur omniscient, un gribouilleur esthétisant».

Elle lui parlait de sa *Big mother* championne des valeurs bourgeoises qui veillait à ce qu'aucun vice rédhibitoire n'entache la moralité de ses filles foncièrement mauvaises et *Big mother* nous inculquait des maximes puritaines, nous prémunissait contre les dévergondages et les lectures corruptrices, contre l'onanisme, cette pratique de futures trainées, contre les beaux discours des tentateurs qui se feraient une joie de suborner de calamiteuses gourdes dans notre genre.

Elle lui disait qu'à 14 ans, déjà, elle se jurait de ne pas être mère pour ne pas donner à ses enfants l'éducation qu'elle avait reçue.

Au fil des pages, l'auteure dialogue avec l'enfant qu'elle n'aura pas revisitant les mauvaises raisons d'avoir un enfant. Car, le fait est là, il y a de bonnes et de mauvaises raisons d'avoir un enfant, comme il y a peut-être de bonnes et de mauvaises raisons de ne pas en vouloir.



Mais il ne s'agit pas d'arbitrer un match entre les «pour» et les «contre»: ce qui sous-tend ce livre et le vécu des non-mères par choix, c'est le besoin de reconnaissance du non-désir de maternité: ne pas le considérer comme un refus

qui nécessiterait des excuses, ne pas le voir comme une souffrance psychologique ou un conflit interne, mais comme quelque chose de positif: un choix de vie libre et responsable.

Ce qui est d'ailleurs le point de vue social et politique des tenants de la grève des ventres.

À la fin du XIX^e siècle, des théoriciens anarchistes, comme le pédagogue Paul Robin, s'opposent aux thèses natalistes en vogue à cette époque car il fallait préparer la guerre. Il serait monstrueux, explique-t-il de produire massivement de la chair à canon, de la chair à travaux et de la chair à plaisir. Paul Robin, qui se soucie du sort des femmes, est parmi les premiers à prôner le choix de la maternité par le contrôle des naissances et Marie Huot lance le slogan «la grève des ventres jusqu'au bouleversement révolutionnaire de la société».

En conclusion et pour relativiser les affres psychologiques des unes et des autres, n'oublions pas que la majorité des femmes dans le monde n'ont même pas la possibilité de penser pouvoir éviter de devenir mères...

SAGNA

Linda Lé, *À l'enfant que je n'aurai pas*, Nil, 2011, 66 p.

La maison Plains-Chants, une ruche à Limoges !



Près de la gare de Limoges-Bénédictins, une sympathique maison avec jardin au 61, rue Champlain à 87000 Limoges, accueille six associations. Axel Jouhaud (libre penseur limougeaud) a légué cette maison à Entraide et Solidarité des libres penseurs de France. Celle-ci a décidé d'en faire un lieu partagé et autogéré par des associations qui ont en commun des principes de solidarité, de fraternité, d'entraide et de laïcité...

LES LOCAUX VASTES ET ACCUEILLANTS, réhabilités pendant plusieurs mois par des équipes militantes, comportent des bureaux, salles de réunion et de répétitions de chorales.

S'y côtoient Les Amis de Louise, l'Ateneo Republicano du Limousin, Entraide et Solidarité, la Libre Pensée 87, le Planning Familial 87, le Secours Populaire 87.



Le Secours Populaire 87, sous forme d'ateliers d'insertion, fait découvrir et pratiquer le jardinage à raison de deux fois par semaine entre mars et octobre à des personnes de la cité des Coutures toute proche, afin que ces personnes puissent profiter des légumes récoltés : «Se restaurer aux Coutures».

Le Secours populaire 87 : 6, rue Fulton, 87280 Limoges – Tél. 05 55 04 20 00.

Le Planning Familial 87 défend les valeurs du féminisme et défend le droit à la contraception, à l'avortement libre et gratuit; le droit de s'éduquer à la sexualité. Il combat toutes formes de violences, lutte contre le SIDA et les IST, contre toutes formes de discriminations et inégalités sociales.

Planning Familial 87: Facebook
Tél. 06 44 96 43 86
planningfamilial87@gmail.com



La Libre Pensée 87 mène des actions visant au respect de la liberté de conscience et la laïcité institutionnelle.

La LP est aussi pacifiste. Elle lutte pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple, exigence partagée par 20 communes de Haute-Vienne qui ont pris des délibérations en ce sens. Elle est aussi sociale et agit pour refuser toute exploitation économique qui, comme l'oppression politique et religieuse, ne vise qu'à assujettir l'individu au détriment de ses droits légitimes. Elle a pris récemment des initiatives de soutien au poète Ashraf Fayad condamné à mort pour apostasie en Arabie saoudite. Elle manifeste aussi pour la levée de l'état d'urgence.

LP87 : librepensee87@yahoo.fr
librepensee87.over-blog.com



Les Amis de Louise regroupe une vingtaine de choristes et musiciens amateurs qui donnent des spectacles d'œuvres historiques ou contemporaines provenant du mouvement social, populaire, républicain et ouvrier, promouvant la paix, la science, la raison, l'internationalisme et l'émancipation humaine et se prononçant contre le militarisme et le racisme. En deux ans, ils ont donné 25 représentations avec principalement 2 spectacles *La Commune de Paris* et *Hommage à Jean Jaurès le Pacifiste*. Un 3^e spectacle est en préparation pour fin 2016: *1936*.

Les Amis de Louise, répétition le dimanche matin rue Champlain.
14, rue Martial-Chaput, 87000 Limoges
Tél. 06 73 95 60 25



L'Ateneo Republicano du Limousin est une association culturelle et mémorielle qui regroupe les témoins et les descendants des républicains espagnols exilés en France à la fin de la guerre civile, ainsi que ceux qui s'intéressent à cette période de l'histoire contemporaine.

Il s'agit de faire connaître l'œuvre et les valeurs de la II^e République, l'exil et l'engagement des républicains dans la résistance française, de combler les lacunes et dénoncer les falsifications de l'histoire.

De même, chaque 20 novembre (date de la mort du dictateur Franco), elle demande que soient reconnus et jugés les crimes du franquisme.

Elle anime également une chorale qui répète à la Maison Plains-Chants.

Ateneo Republicano : 06 14 24 57 05
ateneorepublicanolimousin@gmail.com



Entraide et Solidarité est une association de bienfaisance habilitée à recevoir des dons et des legs, elle est en quelque sorte la Mutuelle des libres penseurs. Elle vient en aide à ceux qui sont dans le besoin pour des raisons brutales ou par suite d'une baisse de leurs revenus (prêts, dons, aides diverses, informations sur leurs droits, etc.).

Elle participe aussi à des projets sociaux auprès de villages en Inde et au Sénégal. Enfin, elle s'honore d'avoir permis la réalisation du projet inter-associations dans la Maison Plains-Chants qui est devenue depuis six mois une ruche bourdonnante et foisonnante d'initiatives, démontrant ainsi dans les faits ce que signifie la fraternité et la solidarité.

Entraide et Solidarité
61, rue Champlain 87000 Limoges
Tél. 01 46 34 21 50

De la création du camp de Sangatte en 1999 à la « jungle » d'aujourd'hui, cela fait plus de quinze ans que la situation de crise humanitaire perdue à Calais.

contester le capitalisme, horizon indépassable pour toutes les forces politiques de gauche comme de droite ! Durable le capitalisme, durables donc les crises qui en deviennent acceptables – puisque logiques !

Il s'agit au mieux d'humaniser un peu le capitalisme, de l'adapter un peu... pour qu'il dure justement.

Durables donc le capitalisme et ses effets, ses dégâts « collatéraux » :

- les guerres avec le cortège de villes bombardées, de populations affamées, gazées, violées, torturées, génocidées,
- les routes de l'exil butant contre les grillages, les palissades, les murs et les barbelés délimitant les enclos nationaux appelés pays,
- les camps d'accueil, de concentration, de rétention, d'internement généreusement offerts par les démocraties occidentales.

Les guerres se portent bien, merci !

Le monde est en flammes grâce aux bons soins des États-marchands d'armes, dont la France – 2^e exportateur au monde !

Souris, belle jeunesse ! Ton avenir est à l'uniforme et au fusil-mitrailleur, au choix, dans la police ou dans l'armée ; en période de chômage, voilà quand même une bonne nouvelle.

Mais la France, qui n'a pas de pétrole, a des idées : elle sait construire des camps et elle sait les remplir.

À Calais, plusieurs milliers de migrants s'entassent donc dans un bidonville après avoir échappé à la noyade et aux requins en Méditerranée, aux fachos en mal d'exercice et aux racketteurs de tous poils.

QUINZE ANNÉES !

Cette durée devrait nous alarmer, mais, après tout, cela est normal puisque les crises humanitaires ne sont que les conséquences des crises du capitalisme : durables !

Durables d'autant plus qu'aujourd'hui, il est devenu ringard de

Avant la récente évacuation de la zone Sud, ils étaient 6 000 hommes, femmes et enfants, s'égayant dans les flaques d'eau, discutant de la pluie et du beau temps autour de quelques robinets installés en plein air et mis à disposition gracieusement par l'administration.

France, terre d'asile !

Elle sait recevoir, y compris dans l'urgence. Déjà, un certain Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur inaugurant le camp de concentration d'Argelès, en février 1939, expliquait aux journalistes :

Ce camp ne sera pas un lieu pénitentiaire, mais un camp de concentration.

Ce n'est pas la même chose. Les asilés qui y prendront séjour n'y resteront guère que le temps nécessaire pour préparer leur refolement ou, sur leur option, leur libre passage de retour en Espagne.

Ce camp d'Argelès, avec une bonne douzaine d'autres, allait accueillir plus d'un demi-million de réfugiés espagnols dans les conditions que l'on sait.

Les migrants, ces « asilés » d'aujourd'hui sont donc *en séjour* à Calais où, depuis 2003 et les accords du Touquet, la ville fait office de « frontière franco-anglaise ». Situation ubuesque dans laquelle la France, signataire des accords de Schengen, sert de frontière à un État qui ne les a pas signés ! Mais on n'est pas à une absurdité près : la France maintient sur son sol, par la force, des milliers de personnes qui veulent en sortir pour rejoindre l'Angleterre ; elle les maintient sur le territoire national sans leur offrir pour autant un minimum d'accueil digne de ce nom, ce qui est normal puisqu'à terme son objectif est de s'en débarrasser !

D'où la logique des camps construits à minima ! La France ne va tout de même pas investir dans une qualité d'accueil pour des individus dont elle ne veut pas...

Déjà, en 1939, le gouvernement français avait le même questionnement :

Comment accueillir à moindres frais des « populations indésirables », en « surnombre dans l'économie nationale », sachant qu'il est urgent de s'en débarrasser ?

À l'époque, la solution fut la création de Camps de travailleurs étrangers remplaçant

progressivement les camps de concentration. Ces « camps du mépris », de la honte, coûtaient trop cher à la France !

Aujourd'hui comme hier les conditions d'accueil des migrants sont le fruit de décisions hautement politiques de l'État.

Aujourd'hui comme hier, l'amélioration des conditions d'accueil ne peut donc pas être de son fait.

Depuis quand celui qui enferme se préoccupe-t-il des conditions d'enfermement ? Voyez l'état des prisons françaises !

Comme dans nos « démocraties modernes », l'État n'a plus mission de justice sociale, celle-ci est privatisée, confiée aux associations et organisations diverses.

C'est ce que l'on appelle la subsidiarité, tant réclamée par le Vatican !

Pourquoi voudriez-vous, par exemple, que l'État se préoccupe des individus sous-alimentés, ce qui serait faire preuve de justice, alors qu'il y a les Restos du cœur pour le remplacer et faire œuvre de charité et d'assistance ! Ce sont donc les humbles qui à Calais amènent des sacs de pain, aident les migrants à remplir des papiers qui vont ensuite dans les poubelles de la préfecture. Il y a aussi des militants qui voudraient eux, plus de justice, qui essaient de lutter pour et avec les migrants, mais l'État n'aime pas les militants ! Logique, puisque l'État n'accepte que les actes de charité, pas les discours et les actions de justice !

En 2002, c'est Sarkozy qui fait raser le camp de Sangatte qu'avait fait installer le gouvernement précédent : ainsi, les migrants se réfugièrent dans les dunes pour trouver un coin pour dormir.

La « jungle » venait de naître !

Mais un camp ne serait pas complet sans clôtures et sans flics pour le protéger !

Entre deux bastons, pour passer le temps, les flics se sont fait des copains, à majorité fachos. Normal encore, dans un coin où le Front national dépasse les 50%.

Ils auraient même d'excellentes relations avec des militants à « droite de l'extrême droite locale », c'est dire ! Il y a même un de ces braves types qui avait installé un barbecue et fournissait des sandwiches-merguez aux CRS !

Dans un lieu n'étant pas conçu pour être un vrai accueil, pourquoi la préfecture déléguerait-elle sur place des responsables administratifs ? Pourquoi faudrait-il que la

L'ENFERMEMENT DES INDÉSIRABLES



Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de l'hôpital de Calais mette les pieds dans le camp ?

Il y a le portable pour appeler les urgences la nuit en cas de pépin !

En plus tous ces étrangers, comme dirait Coluche, non seulement ils ne parlent pas français, mais ils ne parlent même pas le même étranger...

Comment voulez-vous que l'Éducation nationale y installe une école ?

Humour !

Il y a, à côté du camp, un ancien centre de loisirs appelé Camp Jules-Ferry, vous savez, le promoteur de l'école publique laïque et obligatoire et de l'expansion coloniale...

Et encore : savez-vous que ce sont des No borders anglais qui, paraît-il, par les vidéos prises, ont amené le Défenseur des droits Dominique Baudis (gauchiste notoire bien connu) à s'émouvoir, fin 2012, de « la situation des migrants dans le Calais, du harcèlement policier et des conditions d'accueil indignes... » auprès du sinistre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

Jacques Toubon, anarcho-autonome s'il en est et successeur de Baudis, en a même rajouté une couche en insistant sur « les difficultés d'accès aux droits fondamentaux des exilés » dans le bidonville de Calais.

N'est-ce pas là de la déstabilisation de l'État ?

Ils exagèrent bien sûr, car le Bernard, il s'est rendu sept fois à Calais dont une fois avec le Manu, le petit caudillo, comme ils disent en Catalogne. C'était en 2015 où il a fait particulièrement chaud, voire caniculaire, et il y aura toujours des mauvaises langues pour dire que ce sont les odeurs incommodantes émanant du camp qui ont amené le Premier sinistre à créer alors 1 500 places d'hébergement sur place. D'autres osent affirmer que cela serait dû à un certain Appel des 800, appel signé par des personnalités du monde intellectuel et

artistique, demandant un plan d'urgence ! D'autres encore ont eu le culot de dire que cette décision était liée à la condamnation de l'État et de la ville de Calais par le tribunal administratif, le 2 novembre 2015 !

Entre autres, le tribunal, certainement tenu par des intégristes, donnait 48 heures à l'État pour procéder au recensement des mineurs isolés, pour installer des vraies latrines et suffisamment de points d'eau :

Il appartient aux autorités publiques de veiller à ce que les droits les plus élémentaires des personnes, constitutifs de libertés fondamentales, soient garantis.

On est en droit, nous, de se demander où est la responsabilité des parents qui envoient leurs gosses dans des lieux pareils, sans encadrement et dans des conditions sanitaires semblables ! De notre temps...

Toujours est-il que le Bernard, en forme, a fait savoir à l'époque qu'il « n'avait pas le pouvoir ni le devoir d'installer des équipements de première nécessité » sur un site occupé illégalement, que « toute autre interprétation conduirait à la définition d'une obligation juridique pour l'État d'aménager les campements sauvages et les terrains occupés de manière illicite ».

Le ministre « socialiste » a dit que c'était plus convivial d'éparpiller les milliers de réfugiés par petits groupes, dans des Centres de rétention administrative à travers le pays plutôt que de subvenir aux élémentaires besoins sur place.

Manquerait plus qu'on laisse ces gens sur place pour qu'ils demandent le droit d'asile ! Il y en a même qui ne comprennent pas que si on n'informe pas les migrants de leur destination quand on les embarque en bus, c'est pour leur faire une bonne surprise...

Rendez-vous compte, M^{me} Adeline Hazan fait même son intéressante, tout ça parce qu'elle est Contrôleur général des lieux de privation de liberté :

Il m'est rapporté que la plupart des arrêtés préfectoraux portant obligation de

quitter le territoire... ne préciseraient plus le pays de destination vers lequel elles devraient être reconduites. Dans ces conditions, il y aurait lieu de s'interroger sur le bien-fondé de la rétention, et a fortiori, de celle d'un transfert.

Heureusement notre « Bernard national-socialiste » a su répondre à toutes ces monstrueuses accusations... si ça trouve, payées par l'Étranger :

Dans un contexte migratoire qui impose au plus haut niveau la sécurisation de la zone portuaire et les abords du tunnel sous la Manche, les services de l'État utilisent de manière rationnelle la vocation naturelle des centres de rétention... Il s'agit d'un traitement global et coordonné d'une situation posant de graves difficultés de tous ordres et face à laquelle il est du devoir de l'État de prendre toutes ses responsabilités.

On n'en veut pas

Bref, l'enfermement des indésirables est bien un trait de la politique française quel que soit le gouvernement. Demandez aux Espagnols, aux harkis, aux Gitans et autres Juifs qui ont goûté aux joies de l'hospitalité française dans les camps de concentration sur les plages méditerranéennes, dans les camps de rétention et autres « jungles » !

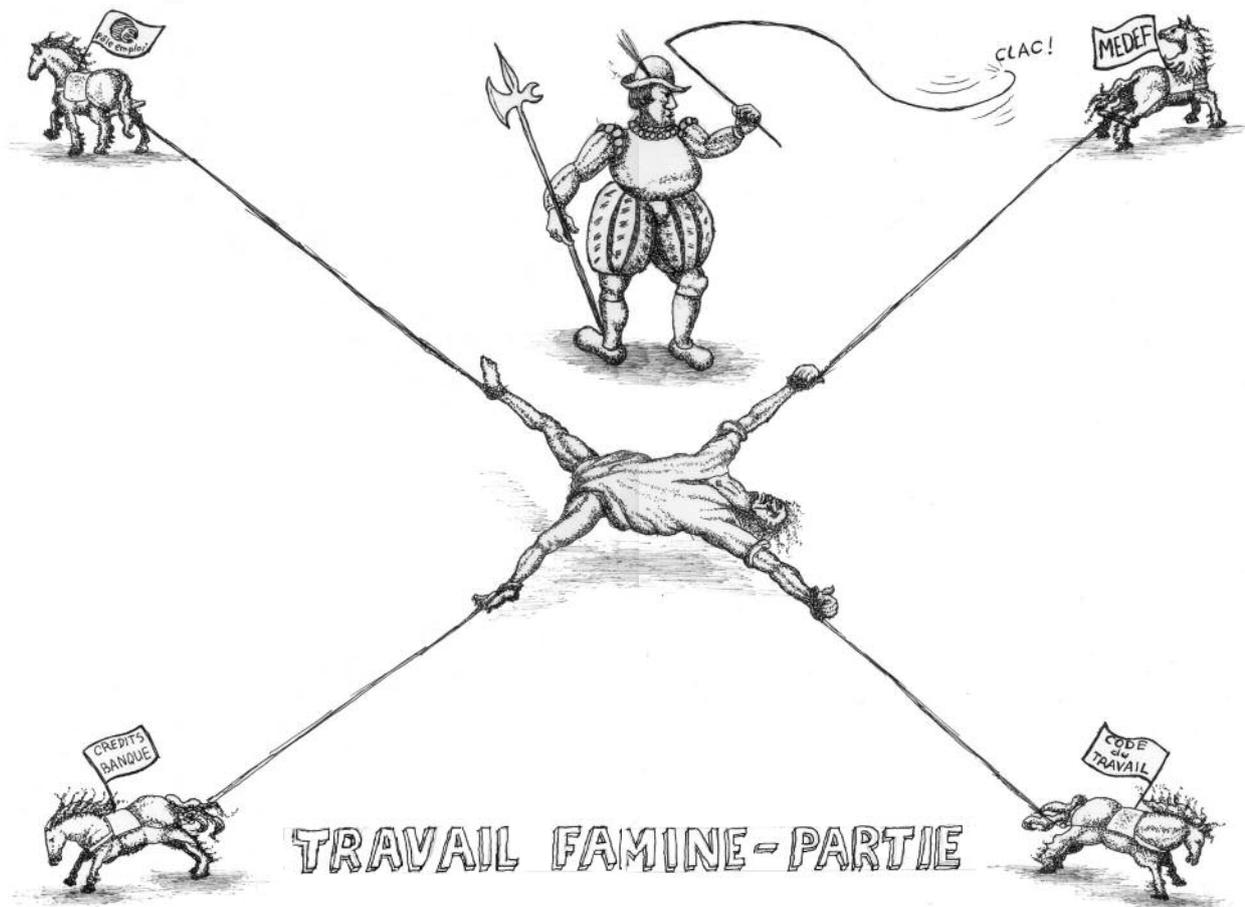
Il y avait des espèces de constructions en bois. Ce n'était pas des baraques mais des parois dressées face au vent... les habitations plus que rudimentaires étaient envahies de puces, les latrines étaient des estrades en bois au-dessus de gros bidons que nous allions vider [à la mer] chaque matin en les transportant sur un brancard [...]. Les Français nous ont humiliés !

(Matias Arranz, militant de l'UGT, interné au camp de Barcarès)

Un peu de patience, le temps n'est peut-être pas loin où réapparaîtra ce type de circulaire afin de régler le sort des « indésirables en surnombre dans l'économie nationale ». Il ne restera plus alors qu'à créer comme en 1939 des Groupements et Camps de travailleurs étrangers permettant aux patrons bien de chez nous de s'enrichir grâce à une main-d'œuvre bon marché et docile :

[Il faut] transformer cette masse inorganisée et passive que constituent les réfugiés en éléments utiles à la collectivité nationale.

(Circulaire du 5 mai 1939)



Le premier et l'unique devoir d'un esclave est de s'affranchir !

SANS ATTENDRE il doit briser ses chaînes. Ça n'est pas le maître qui doit décider à sa place pour le faire. Sabotage général, la résistance, ça parle non ? L'outil de travail mon cul, ce sont des chaînes morales ! Les pires !

T'as vu, je commence fort, genre gôô-chiste qui mord le moindre appât proposé à la vindicte populaire largement distribué par madame monsieur l'animatrice (eur) scribouillard (ard) papier ou télévisuelle souvent la(e) même. Puis quelque chose de la réminiscence me turlupine au point d'écrire ceci lors d'un premier jet ; je ne sais ce qu'il va rester de cette fumiste provocation quand sera édité cet article ? Ce que je sais, c'est qu'il s'agit d'un miroir aux alouettes.

J'en indiquais la recette ainsi. Le Vizir Iznogoud d'un gouvernement socialiste crée l'emploi à obsolescence programmée. La recette ? Tu prends une figurante pour ministre de l'esclavage. Là j'explique, s'il a choisi une femme jeune, inexpérimentée dans ce domaine. Inexpérimentée politiquement, avec un nom de famille connoté, soit il a fait exprès ? c'est du cynisme ; soit il n'y a pas pensé et c'est pire, c'est instinctif. Pourquoi il n'a pas fait le coup à l'ancien ministre du Travail, ce vieux pote roué du grand Mamamouchi père Ubu ? Bien sûr un député crétin fils d'un célèbre Premier ministre crétin aussi, cher à mon général de mes deux églises, que Cabu représentait avec un entonnoir sur la tête, a glosé sur le nom de cette ministre, je réponds à ce sinistre débile que debré ou de loin il n'est pas loin d'être aussi abruti que l'entonnoir paternel. Bref, Monsieur Jaimelentreprise a bien magouillé son sale coup, vider le code du travail, élaboré depuis des lustres, parfois de haute lutte, et faire porter le chapeau à une de ses sous-fifres, c'est révélateur. Avec ça, bingo ! La révolte gronde, les syndicats s'offusquent. La jeunesse sort dans la rue (ça, c'est bien, ça l'aère, lui retire ses mythes et ses mites). D'un coup, on te sert chaud sorti du four et de l'enfance, la der-

nière (ier), Che guevariste des beaux lycées, même pas élue, on te la fourgue, à peine démoulée dans toutes les émissions merdiques et ça marche ! Bien sûr l'idée de ce nouveau plan, code du travail revisité, est tellement simpliste et grossier que ça fournit provende aux révolutionnaires de salon. Tu veux du travail ? Ferme ta gueule ! T'as des crédits débiles ? Ferme ta gueule ! Tu veux le contrat à obsolescence programmée ? Le voici et ferme encore ta gueule ! Il n'empêche que chaque fois qu'est avancé ce genre de pion sur l'échiquier politique, ça n'est jamais en vain. Je n'ai jamais vu de retour en arrière dans ces provocations favorables au pouvoir bourgeois. Ainsi, mine de rien on lèche le patronat et on récupère la CFDT très utile au socialo. Le premier mai, fête du prolétaire devient fête patronale.

Observe la progression des lois sécuritaires : 1986 création de vigipirate, puis vigipirate renforcé, t'as vu que ça interdit les attentats toi ? Ils n'ont jamais été levés ces plans successifs et ils ne le seront jamais ! Mieux, on va armer les vigiles privés et ainsi de suite. Alléluia, c'est l'Amérique, sauf que là-bas ce sont tous les citoyens qui ont le droit d'être armés (je n'en pense pas du bien, je précise), pas ici ?

Je reviens à cette histoire de boulot. Il faut lever un malentendu. Tout le monde a le droit à un travail? Non! Tout le monde a le droit et le devoir de vivre debout, le ventre plein et le godet débordant de pinard gouleyant, ça oui!

Tu te crois cornac, tu n'es que l'éléphant que tu cornaques, sorte de centaure terrible. Travailler c'est fabriquer les armes avec lesquelles on te fout sur la gueule. Tu tiens le fouet et le bâton avec la carotte pour avancer. Ton fouet ce sont tes crédits, tu t'asservis avec. Tu vis, crèves à crédit, je suis prêt à parier que tu as une convention obsèques et une mutuelle santé? Tout ça pour que ta viande ne coûte rien! T'es malade, ça gagne! Tu meurs, ça gagne! Tu fais des mômes, ça gagne! Tes syndicats te disent, travaille plus pour gagner moins sinon c'est la délocalisation et toi chômdu. Bilan, ta boîte ferme quand même et t'es chômdu.

Question? Le secrétaire général à vie de ton fameux partenaire social, tu l'as vu au chagrin, lui? Tu l'as vu se retrouver au chômage? Non! Et ils débitent les mêmes balivernes pour la boîte suivante. Comme les puces, il change de chien une fois que le dernier affamé est exsangue. Travailler, ça rime à quoi? Exercer une activité qui puisse apporter à la tribu sans valeurs d'utilité matérielle ou pas, oui! Travailler pour un seul ou un petit groupe de fainéants profiteurs, ça c'est immoral et voler ces gens-là n'est pas du vol, ça n'est que reprendre son bien! Ces gens n'ont aucune légitimité! T'es heureux de fabriquer des trucs inutiles que tu ne pourras jamais t'acheter? T'es heureux de fabriquer des armes qui vont te tuer à la tâche, pour l'instant, et qui servent en attendant, à massacrer tes collègues humains qui eux, ne sont pas là où il faut et vivent chez le meilleur d'entre nous d'hier devenu despote sanguinaire et qui n'a plus l'heur de plaire à tes patrons, ministres,

actionnaires, religieux, les traîne-savates voraces? Ça te fait vibrer de fournir des poisons à des cons comme toi, assez asservis pour adhérer aux crédits agricoles, aux pseudos coopératives et à un prétendu syndicat mafieux avec lesquels ils empoisonnent la terre et te paient le cancer qui ne te fera jamais jouir de cette retraite, celle dont tu rêves et que tu n'auras jamais?

Ben merde alors, si ça te va, c'est que tu n'as rien compris! Mettre fin au mépris en résistant au mal en refusant de nous laisser berner par la surface des choses, en nous arrêtant et en réfléchissant, en dépassant l'horizon du quotidien. C'est le but de la grève, entre autres. Si au lieu de ne voir que l'épouvantail du chômage on se rassemble pour becqueter? Soyons tous chômeurs sans suivisme idéologique abstrait, sans attendre de je ne sais quelle représentation corrompue, on se rassemble en refusant de nous mépriser les uns les autres et enfin dire stop! Ras le bol! L'esprit de la désobéissance naît de notre jugement moral d'adulte qui nous dit que quelque chose ne tourne pas rond dans cette société et nous incite à résister.

La désobéissance morale est la clef du progrès, non?

Qui tient vraiment les rênes?

Les actionnaires?

Les corrompus?

Où nous qui devrions?

Et si oui, qu'attendre de plus de l'humiliation permanente? Ce système foireux nous pourrions le prendre en main et faire qu'il soit moins féroce. Si dans l'idéal de nos engagements nous aspirions à une société égalitaire, sans maîtres et sans policiers qui interdisent ce que le pouvoir leur dit d'interdire.

Sans chambre de députés professionnels qui n'attendent que leur prochaine réélection, je te signale que ce sont eux qui sont à ton service et non l'inverse, alors les courbettes avec enlèvement de casquette, ça suffit!

Ça suffit, les y font ce qu'y veulent. Les y nous baisent. Les on nous prend pour des cons.

Garde ça pour le comptoir de ton bistrot préféré. C'est de l'esbroufe, surtout qu'après au lieu de chier un bel étron dans l'isoloir tu recommences avec ton bulletin suicidaire.

Quand on roumègue tout seul, c'est mortifère.

Dans son poème, «La grasse matinée», Prévert commence ainsi :

Il est terrible le petit bruit de l'œuf dur cassé sur un comptoir d'étain, il est terrible ce bruit [...] elle est terrible aussi la tête de l'homme, la tête de l'homme qui a faim...

C'est fort, mais pas la place de tout le mettre ici. Dommage il est toujours d'actualité ce poème. Alors avant d'en crever et d'être au bout du rouleau, réduit au rang d'animal solitaire blessé, qui va tuer celui qui peut encore se payer un œuf dur au comptoir du bar, l'idée de l'anarchie, c'est d'abord le partage, ça inquiète le bourgeois qui veut tout pour lui et rien pour l'autre. L'autre? Pour le bourgeois étriqué, commence juste derrière sa porte. Ne pas se conduire en bourgeois, faire en sorte qu'il n'y ait personne qui souffre tellement de voir et d'entendre le petit bruit de l'œuf dur au point de vouloir trancher le kiki du premier pelé venu. Le bourgeois, lui, se protège tellement avec les nervis de la république, que tu ne risques pas d'entendre le bruit de sa petite cuillère d'argent plonger dans ses œufs de lump qu'il a achetés chez Leadl ce rapiat...

Alors faut arrêter de jalouser le voisin qui possède un écran plus plat et plus grand que le tien, il a juste pris un crédit plus coûteux, c'est tout. Pas une raison pour prendre un plus gros crédit pour un écran plus plat et plus grand, ça t'obligerait à bosser encore plus, esclavagé. Raisonne un peu tu verras, c'est ça! Avec cette loi on noie le poison. Voir jusqu'où on peut aller trop loin? Même jusqu'à simuler une reculade. voyez je ne suis pas un monstre, *dixit* le Premier sinistre et là, du haut de sa mansuétude, il décide, plus la ministre concernée. Elle, on offre sa tête au peuple, quitte à fournir la pique au bout de laquelle on l'exhibe. Pas de limite. Pendant ce temps d'autres lois assassines se mettent en place réellement, le TAFTA, les mises en place sécuritaires, les lois sur la santé et j'en passe, alors ne te laisse pas berner, tout ça n'est qu'un ensemble contre lequel il faut s'ébrouer et se lever violemment et dire merde!

Si tu penses qu'il n'y a rien à faire, ben arrête tout!

Et surtout de faire des gosses puisque tu les condamnes à un avenir inexistant et désespérant.

Non?

Alors on se bat et on refuse!

GABAR



Non merci, Ruffin!

À propos du film *Merci, patron!*

L'INTRIGUE DU FILM EST SIMPLE: «Ruffin des bois» qui s'est donné pour mission de piéger le méchant Bernard Arnault responsable de la misère des gentils Klur va réussir à soutirer de la bourse d'Arnault-Fourbe «45 000 euros de dédommagement pour réduction à la misère et un contrat en CDI» pour le pauvre Serge Klur.

Tremblez multinationales et puissants du CAC 40 la peur vient de changer de camp! Un opprimé vient d'être sauvé. Loué soit son sauveur, «Merci Ruffin!».

Mais face à la réalité sociopolitique de la famille Klur, révélant les effets dévastateurs du capitalisme, peut-on se contenter de réaliser des films, qui plus est reposant sur le seul solutionnement individuel? S'il peut-être jouissif de voir, comme le dit Jean Gadrey, un autre économiste, «quelques personnes piéger à ce point une machine sécuritaire d'entreprise aux énormes moyens», il est surtout essentiel de se demander, comme lui si «la mémorable action de petit groupe a un sens et un intérêt en termes d'actions collectives, syndicales?». Bonne question!

Car, à l'inverse d'un discours un tant soit peu révolutionnaire, ce film est tout à la gloire du mythe du sauveur suprême, du «défenseur des pauvres et des opprimés». Le véritable héros de ce film n'est autre que François Ruffin, pseudo «Ruffin des bois», la famille Klur n'étant là que pour servir un scénario pensé et écrit sans elle.

Dans la légende, Robin des bois a pour compagnon frère Tuck, un moine obèse et alcoolique; Dans «Ruffin des bois», le rôle est joué par Sœur Catherine, une religieuse ouvrière syndicaliste à la CFDT dont le propos, au début du film est

savoureux: « dans l'évangile, il y a écrit cette phrase: *Nul ne peut servir à la fois Dieu et l'Argent!* » Lorsqu'on connaît la capacité de servitude de la CFDT envers le patronat, on se dit qu'effectivement «le 8^e jour, Dieu créa la CFDT!».

Comme il y a toujours une morale dans les contes et légendes, quelle est donc celle de M. Ruffin? S'agit-il de nous indiquer qu'à l'avenir, la «lutte des classes», c'est terminé et qu'il faut s'habituer à ce que désormais, grâce à la loi El Khomri, les travailleurs n'aient plus qu'à espérer en un sauveur suprême? Si oui, il va y avoir de longues files d'attente dans les usines et devant les salles de cinéma!

Imaginez des milliers de «Ruffin des bois» en lutte contre des milliers de Shérifs de Nottingham alias Arnault ou Bouygues? Des milliers de justiciers à la Zorro, plus espiègles et adroits que tous les sergents Garcia de Vivendi, Lagardère ou Dassaut?

« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu! »

Oui, surtout s'il est seul! Ensemble, à l'usine comme dans la cité, même si l'on peut perdre, on apprend au moins une chose essentielle à l'émancipation humaine: la solidarité et l'égalité!

Ce film n'est qu'une illusion de transformation de la réalité, une télé-réalité, comme on en voit sur toutes les chaînes câblées, propriété du Médef, afin de combler le peu de cervelle encore disponible du travailleur après sa journée de travail. Imaginez une nouvelle émission «Comment baiser son patron?» avec un casting d'enfer où il s'agirait, comme le dit Ruffin à propos des Klur, «de crever le micro, crever l'écran». Seule difficulté, mais de

taille: comment choisir le plus pauvre, le plus abîmé par la vie, mais cependant pas trop moche – indice d'écoute oblige –, à une heure où les enfants ne sont pas encore couchés.

Imaginez le sursis le samedi soir: face à face le chômeur Dupont face au géant de la

nouille aux épinards! La mission du «Robin de service»:

* obtenir un boulot en échange du silence relatif au harcèlement sexuel de la secrétaire par le patron;

* avoir une indemnité conséquente en échange de la remise de documents prouvant une fraude fiscale;

* récupérer un emploi pour le fils en échange du silence relatif aux accidents du travail à répétition dans l'entreprise...

À propos du fric versé dans cette histoire par Bernard Arnault à la famille Klur, affirmer, comme Frédéric Lordon, que «l'opprimé (Klur) fait mordre la poussière à l'homme aux écus», quand ces 45 000 euros ne représentent que 2 minutes de son temps de travail en 2015, relève de l'injure pour tout travailleur! Alors qu'Arnault, 2^e fortune de France, pèse 37,2 milliards de dollars en 2015, ces 45 000 euros n'équivalent même pas à la valeur de pièces jaunes pour des milliers de familles Klur! Qui peut penser enfin que ce film a écorné l'image de M. Luxe? Lorsqu'un grand patron du CAC 40 est amené à se soucier de son image, il lui suffit de passer quelques coups de téléphone aux médias qui lui appartiennent!

Conclure enfin, comme Frédéric Lordon*, «qu'écrasés que nous étions par la félonie de la droite socialiste, par l'état d'urgence et la nullité des boutiques de gauche, Merci patron! nous sort de l'impuissance et nous rebranche directement sur la force. Ce n'est pas un film, c'est un clairon, une possible levée en masse, un phénomène à l'état latent...» relève de l'imposture intellectuelle!

Au fait, que deviennent les «acteurs» du film:

* Serge Klur, participera-t-il à la manif du 28 avril 2016 contre la Loi El Khomri, ne serait-ce que par solidarité avec ceux qui n'ont pas eu la chance de rencontrer un sauveur?

* Sœur Catherine, déçue par l'attitude actuelle de son syndicat, la CFDT, est-elle retournée au couvent?

En ce qui concerne «Ruffin des bois», l'aventure continue: «Je suis sur un cas d'une employée de chez Onet à Agen qui s'est fait virer après 14 ans de boulot. » ▶▶



Cours camarade, le vieux monde est derrière toi...

JE ME SOUVIENS de mes camarades coursés par les flics dans les rues de Paris courant après leurs rêves d'un monde plus juste.

Je me souviens de ma grand-mère qui, à 75 ans, n'hésitait pas à faire à pied 7 km pour aller à la foire de Châteauponsac (Haute-Vienne).

Je me souviens de ma voisine de Morterolles qui me racontait que, petite-fille, elle faisait des kilomètres à pied pour aller à l'école...

Alors, quand le samedi et le dimanche matin je vois descendre de leurs voitures des aliens en tenues moulantes et bariolées, connectés de la tête aux pieds pour aller courir sur les trottoirs de Paris, je ricane...

Je ne suis pas la seule, dans le numéro de février du mensuel *La Décroissance*, Raoul Anvélaout ricane aussi. Tous les mois dans une rubrique « On arrête les bêtises, la saloperie que nous n'achèterons pas », le journal attire l'attention sur ces objets inutiles et chers dont la pub nous vante les mérites : du moulin à poivre électrique à la tourniquette pour faire la vinaigrette. Ce mois-ci le truc débile est la salle de musculation.

« L'autre jour, alors que je marchais à Paris, je me suis arrêté devant un alignement de jeunes hommes et de jeunes femmes en plein effort... Ils étaient enfer-

més, au premier étage au-dessus d'un Mac Do, et ils suaient à grosses gouttes, à courir sur place, à pédaler sur place, à activer des leviers avec les bras, sur place. J'aurais bien voulu leur lancer des cacahuètes, mais ils étaient protégés derrière une vitre, toute déglouinante de condensation. »

Une-deux, une-deux, éliminez, drainez, bougez ! puisque le corps ne sert plus dans la vie quotidienne, il faut le mettre en action de manière artificielle pour éviter qu'il ne s'atrophie totalement. Autrefois, on utilisait ces jambes pour aller d'un point à un autre, ses bras pour travailler ; aujourd'hui, on passe des heures assis dans une voiture ou vautré devant un écran, il faut donc contracter ses muscles dans le vide et faire sans but des gestes monotones.

« Le dimanche, les parcs se transforment en asiles d'aliénés où les urbains courent en rond, le smartphone accroché sur le bras, les oreillettes dans les esgourdes pour écouter la musique qui "motive", la montre connectée au poignet pour mesurer le pouls, la quantité de calories brûlées, la distance parcourue, le dénivelé franchi, les performances à mettre sur Facebook, l'évolution de son poids en temps réel, la teneur en carbone de l'air ingurgité, le taux de cholestérol voire le garagiste le plus proche. »

Allez, cours camarade, mais pour fuir le troupeau des zombis qui fréquentent les salles de musculation et revendiquer les libertés qui s'effritent de jour en jour !

ANNIE



» » Je sais que je peux l'aider avec mes armes de journaliste. » Cet homme qui se prend pour « Dieu » s'autorise à choisir celle ou celui qu'il sauvera ! Il est « Super Ruffin des bois », bien plus costaud que l'Abbé Pierre et Sœur Emmanuelle réunis !

Face à cette démonstration d'« anti-lutte des classes », je préfère l'appel à la radicalisation des luttes du groupe anarchiste Salvador Seguí à Paris : « À l'heure où les syndicalistes sont les cibles d'une répression sévère, c'est une mise hors jeu du syndicalisme qui se dessine... C'est donc l'heure désormais de radicaliser la lutte, au travail comme dans les rues.

Construire des grèves reproductibles soutenues par des caisses de grève solides, recourir à des actions coups-de-poing contre les moyens de production et de service, multiplier les initiatives de blocage des axes de transport sont autant de moyens à notre disposition pour acculer le gouvernement... »

N'est-il pas temps que des milliers de femmes et d'hommes se lèvent et mettent à bas le système ? N'est-il pas temps de détruire le capitalisme devenu d'autant plus barbare et décomplexé qu'il est servi par les gouvernements de droite comme de gauche dont la seule préoccupation est de museler les peuples !

« Non merci, Ruffin ! », cogérez sans moi le système ! La justice, pas la charité !

« Il n'est pas de sauveurs suprêmes : ni Dieu, ni César, ni Tribun. Travailleurs, sauvons-nous nous-mêmes... »

Ni Dieu ni maître, Vive la Sociale !

MICHEL DI NOCERA

* Frédéric Lordon est directeur de recherche au CNRS et chercheur au Centre de sociologie européenne. Il est membre du collectif Les économistes atterrés.

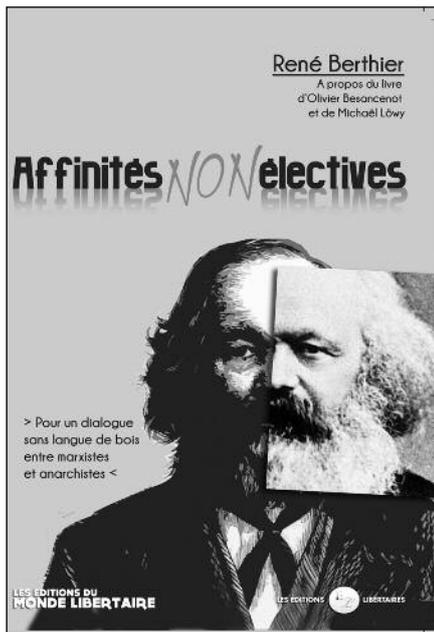
Abonnement à Creuse-Citron

Les frais d'envoi postaux sont de 1,25 € par numéro. *Creuse-Citron* étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

1 an (4 n°) = 5 € (frais de port) + ... (prix libre) / 2 ans (8 n°) = 10 € (frais de port) + ... (prix libre)

20 ans (80 numéros) = 100 € (frais de port) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de *Citron Libre* et adressez-le à *Creuse-Citron*, BP 2, 23000 Sainte-Feyre.



Ombres et lumières dans un ciel étoilé

• 1974 : Jacques Duclos, dirigeant du PCF, dénigre et calomnie l'anarchisme dans *Bakounine et Marx, ombre et lumière*.

• 2014 : Olivier Besancenot et Michael Löwy, membres du NPA, se déguisent en « communistes révolutionnaires à sensibilité libertaire » dans *Affinités révolutionnaires, nos étoiles rouges et noires*.

Il est vrai que les expériences concentrationnaires de « marxisme réel » et la disparition du modèle de l'URSS nécessitent une tentative désespérée d'insuffler un peu d'oxygène anarchiste dans un corps idéologique à l'état de cadavre. D'autant plus que les mouvements sociaux actuels reprennent spontanément des pratiques libertaires : démocratie directe, consensus, horizontalisme, etc.

Notre compagnon René Berthier, pour qui le livre de Besancenot et Löwy figure dans la rubrique « racolage », a publié *Affinités non électives*, reprenant les thèmes abordés en rappelant la réalité :

« Le fait de s'adresser à une personne n'ayant pas une grande culture politique et historique ne peut justifier de présenter les faits de manière déformée à longueur de page. »

Critiquant un ouvrage qui « agit comme un entonnoir poussant le lecteur vers le bas : la participation à la stratégie électorale », il a ainsi écrit un « manuel élémentaire d'éducation anarchiste », à mettre entre toutes les mains.

L'Histoire et ses enjeux

D'importants épisodes historiques sont abordés dans les deux livres. Citons l'exemple de la Révolution russe. Elle a longtemps

AFFINITÉS RÉVOLUTIONNAIRES OU NON-ÉLECTIVES ?

servi de référence pour justifier des pratiques marxistes-léninistes conduisant partout dans le monde à une grave fracture dans le mouvement ouvrier, qui ne s'en est toujours pas remis. Encore aujourd'hui, Besancenot et Löwy affirment :

« En octobre 1917 les soviets, ayant pris conscience de leur propre force, supplantent le pouvoir institutionnel et s'emparent du pouvoir. »

La réalité est tout autre : le II^e Congrès pan-russe des soviets avait effectivement la prise de pouvoir à son ordre du jour, mais Lénine en décida autrement : « Attendre le Congrès des soviets serait une idiotie » ; les bolcheviks prirent les devants et la « Révolution d'Octobre » fut en fait un coup d'État. Surveillés par la Tcheka, féroce police politique, les soviets sont rapidement épurés, en même temps que les conseils d'usine sont liquidés. Trotski dénonçait ainsi l'« Opposition ouvrière » :

« Ils ont placé le droit des ouvriers à élire leurs représentants au-dessus du parti, comme si le parti n'avait pas le droit d'affirmer sa dictature, même si cette dictature entre momentanément en conflit avec l'humeur changeante de la classe ouvrière. »

« Gauches radicales » d'ici et d'ailleurs

Parmi les thèmes abordés, individu et société, autonomie et fédéralisme, planification démocratique et autogestion, syndicat et parti, examinons celui – très actuel – de démocratie directe ou représentative. Besancenot, à l'occasion du dernier congrès du NPA, a signé la plateforme « Construisons un front commun contre l'austérité en vue de créer une opposition de gauche au gouvernement ». En continuant de présenter des candidats aux élections, les trotskistes cautionnent la démocratie représentative, forme parfaitement adaptée au capitalisme. Pour les anarchistes, l'action quotidienne doit préfigurer la société qu'ils souhaitent bâtir : la démocratie directe, le fédéralisme ne sortiront pas des urnes.

Les « gauches radicales » européennes recherchent un nouveau modèle. C'est d'abord au Venezuela que devait surgir un « socialisme du XXI^e siècle », que le journal local *El libertario* résume ainsi :

« Chavez à la tête, la masse aux pieds, l'armée courroie de transmission. »

Chavez séduisit de jeunes professeurs d'une université de Madrid dont il fit ses conseillers politiques grassement rémunérés. Il ne restait plus qu'à attendre 15-M – le mouvement espagnol des « Indignados » –, mouvement social d'ampleur qui démarre avec des colorations nettement libertaires :

« Il s'agissait de transformer l'indignation sociale du 15 mai 2011 en mouvement politique. Nous avions avec nous la puissance d'un type portant coleta [queue-de-cheval] dont la voix avait le timbre authentique des gens d'en bas. Quand Pablo me dit "on se lance?", je lui réponds "avec toi Pablo je me lance!" » (Juan Monedero).

À l'exemple des cercles bolivariens, dans les mois qui suivent sont créés près de 1000 « circulos » de citoyens débouchant en 2014 sur la création de Podemos (nom d'un parti satellite de Chavez en 2005), qui va devenir un parti centralisé autour d'un *líder máximo*, laissant de côté les « circulos » trop horizontalistes, qu'au Venezuela Chavez avait renommés « unités de bataille électorale » ! Pour l'historien Christophe Bonnet :

« Podemos veut le pouvoir et veut donner des gages à la population pour montrer qu'il peut gouverner. Le parti est en train de nous montrer comment, au XXI^e siècle, les révolutionnaires deviennent des réformistes. »

Pour cela, il faut ratisser large :

« Je sais qu'il faut des riches pour que l'économie de marché fonctionne, mais nous avons besoin de riches responsables. » (Pablo Iglesias*)

L'absence (provisoire?) d'un mouvement social important en France nous prive de ces contorsions, mais le livre de René Berthier est à lire à titre préventif, d'autant qu'il rappelle avec conviction et clarté les pratiques et propositions anarchistes, décidément insolubles dans le brouet post-marxiste.

ÉLAN NOIR

* Leader de Podemos.

LA COLLECTION «Désobéissances libertaires» prépare en ce début mars 2016 un choix de quatre textes de **Clara Wichmann** (1885-1922): *Antimilitarisme et violence*, *La Fin et les Moyens*, *La cruauté escorte le crime et la punition* et *Les Fondements philosophiques du socialisme* (à paraître aux Éditions libertaires).

Les écrits de Clara Wichmann sont variés: l'anarchisme, le féminisme, la non-violence, la critique du droit de punir, le droit des enfants, le droit des animaux domestiques et la philosophie de l'histoire...



Clara Wichmann

En 2016, est paru aux Éditions libertaires *Les Anarchistes contre le mur*, une traduction de textes présentés par **Uri Gordon** (138 p., 13 €).

Porter témoignage: c'est la modeste ambition de ce livre et, en publiant cette version française, nous témoignons quant à nous de notre solidarité avec les compagnons israéliens.

Désobéissances libertaires : des refus... et des livres

En 2015, d'**Aurélien Stern**, *L'Antimilitarisme en Turquie* est édité par l'Atelier de création libertaire (262 p., 16 €).

Ce n'était pas seulement dans les casernes que les Turcs se voyaient inculquer le militarisme, c'était aussi sur les bancs des écoles où les professeurs enseignaient quelquefois en uniforme militaire. Il s'agissait, après le démantèlement de l'Empire ottoman, d'asseoir une culture – inspirée par Mustafa Kemal qui affirmait que «chaque Turc naît soldat» – et de construire une patrie nouvelle, républicaine et laïque où, bien entendu, la contestation du militarisme n'allait pas de soi. S'il ne naissait pas soldat, l'écolier le devenait malgré lui.

L'ouvrage d'Aurélien Stern nous décrit l'essor d'un antimilitarisme dans le contexte particulièrement complexe qui a accompagné la naissance de l'anarchisme dans ce pays; un anarchisme différent de l'anarchisme occidental: ni rationaliste ni franchement hostile à la religion, ouvert au débat avec les musulmans et n'hésitant pas à se servir de notions et de termes coraniques.

C'est en 1989 que Tayfun Gönül (1958-2012), premier objecteur turc, se déclare. Il est anarchiste. Le second fut Vedat Zencir qui proclamait: «Mes valeurs m'empêchent de tuer, d'avoir recours à la violence, de donner des ordres ou d'en recevoir.»

Parallèlement au mouvement anarchiste naît le mouvement LGBT (lesbienne-gay-bi-transsexuel); et certaines militantes vont se déclarer «objectrices de conscience» car le militarisme et l'antimilitarisme les concernent tout autant que les hommes. 2007 voit l'incarcération d'Enver Aydemir, premier objecteur musulman. Par ailleurs, les objecteurs homosexuels, qualifiés de «pommes pourries», sont généralement réformés après avoir subi nombre de sévices...

Aurélien Stern a été reçu à Radio Libertaire le 7 mars dernier (émission accessible sur le site <http://trousnoirs-radio-libertaire.org/>).

Dans un combat où l'espoir le cède ces temps-ci à la désespérance, des femmes et des hommes d'Israël, des jeunes filles et de jeunes hommes passent la ligne de démarcation, franchissent le mur dressé par les autorités de leur pays et cela pour dire qu'un autre recours que la séparation est possible. Dans un assidu recommandement, ils vont, semaine après semaine, vendredi après vendredi, vers ce mur; ils vont marcher, manifester avec ceux qu'on leur désigne comme des ennemis et affirmer, sans violence, leur détermination sans faille.

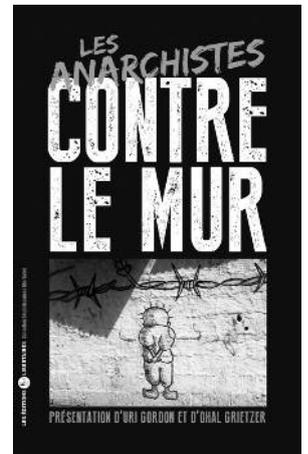
On leur a collé l'étiquette d'anarchistes sur le dos en voulant les discréditer; maintenant, ils la revendiquent. Et, plutôt que d'ériger des murs, ils lancent des passerelles. Il y a là un anarchisme vivant, un anarchisme en actes, un anarchisme vivace comme une mauvaise herbe qui pousse spontanément entre les pierres.

La conjoncture étant ce qu'elle est, nous pouvons reconnaître objectivement que, sans la mise en place de deux États, il n'y aura pas de paix possible, tout en ajoutant aussitôt que cela fera deux États de trop.

Cependant, si nous pouvons être admiratifs devant l'engagement des compagnons israéliens, devant de telles ruptures, devant leur stratégie qui tire des bords entre légalité et illégalité, nous ne pouvons qu'être consternés par la discrétion médiatique qui les entoure.

C'est le mérite des Anarchistes contre le mur de nous montrer un autre chemin possible, car l'usage de la violence, même s'il paraît parfois incontournable, est toujours une impasse.

ANDRÉ BERNARD



Le groupe Zarboth, en tournée en Creuse et Corrèze en juin 2016

Entretien avec Étienne Gaillochet,
batter du groupe



Zarboth est un groupe de rock atypique qui prône la liberté dans sa façon de fonctionner, l'improvisation dans ses créations et la rencontre avec un invité sur chaque album pour élargir son univers.

C'est Phil Reptil à la guitare et Étienne Gaillochet à la batterie. Étienne Gaillochet est aussi l'un des présentateurs de l'émission « Des oreilles avec des trous (dedans) » sur Radio libertaire depuis dix ans.

Creuse-Citron : *Bonjour Étienne, nous nous sommes rencontrés sur le festival Rock In Opposition à Carmeaux, au bout de quelques échanges, j'ai su que tu étais lecteur de Creuse-Citron, que tu avais des affinités avec la Creuse et le monde libertaire. De plus tu viens jouer ici et en Corrèze bientôt. Nous aimerions en savoir un peu plus sur Zarboth. D'où vient ce nom ?*

Étienne Gaillochet : C'est Phil qui l'avait dans le sac, Zarboth c'est la toupie en arabe, avec un « h » derrière ça faisait geek heavy métal post-ado, ça nous faisait marrer.

Quelle est l'origine du groupe ?

Le groupe est né d'une rencontre fortuite avec Phil ex-« Théorie du Reptile » lors d'une réunion pédagogique. Nous sortons boire un verre, discutons et nous nous rendons compte que nous répétons à Pantin tous les deux, lui avec la Osteti et moi avec We Insist, l'autre groupe dans lequel je joue. Nous étions voisins et nous décidons de jouer ensemble, comme ça. Ça a été très vite. Nous venons de sortir notre 3^e album.

Qui écrit les textes ?

Moi, et sur la moitié du dernier album, Macdara Smith, un vieux pote poète. C'est lui aussi qui a fait les aquarelles. L'idée c'est de ne pas rester toujours en duo, d'avoir un invité à chaque album.

Quel genre de rock proposez-vous, j'ai lu quelque part que vous faisiez du rock apocalyptique ?

Il faut se méfier des raccourcis.

Si vous êtes inclassables, quelle est votre ligne directrice ?

Avec Phil, nous sommes vraiment sur la même longueur d'ondes « liberté, impro-

visation, composition » et Macdara Smith nous a rejoint avec sa poésie et sa trompette.

Quelle est la teneur de ce 3^e album, le titre « There's No Devils at All, it's Just the System » est un avant-goût, mais de quoi ?

Les textes parlent d'un monde post-apocalyptique, du retour forcé à la nature, des rites chamaniques et de quelques situations ubuesques comme une vieille femme aigrie qui est coincée dans un ascenseur avec une grosse envie de chier, ou d'un poulpe dépressif... Nous avons de gros doutes sur la direction qu'il faudrait emprunter après le cataclysme. On sait juste qu'il faut se préparer à passer de l'autre côté.

Qui vous produit ?

Notre 3^e album est coproduit par le label Nato, très engagé et très impliqué en Limousin. C'est un label de jazz très ouvert et éclectique. Ils organisent le festival Kind of Belou à Treignac (Corrèze) durant l'été.

Quid de « We insist » ?

Nous avons formé ce groupe quand j'avais vingt-deux ans. Il se place aussi dans un registre rock mais a énormément évolué. Nous avons sorti notre 6^e album il y a deux ans. Nous travaillons au prochain avec un nouveau-ancien membre, Julien Divisia.

L'Allemagne est un lieu de prédilection pour We insist ?

Nous avons beaucoup joué en Allemagne entre 2007 et 2010. En 2010, nous avons écrit de la musique sur un film muet de 1927, « Die Sinfonie der Grosstadt ». Ce film, réalisé par le dadaïste W. Ruttmann, retrace l'âge d'or de Berlin avant la montée du nazisme.

Tu participes aussi à une émission sur Radio libertaire ?

Oui « Des oreilles avec des trous (dedans)* » Nous avons commencé cette aventure il y a dix ans. Au départ, nous émettions sur une radio associative à Caen. Nous l'avons proposé à Radio Libertaire qui a accepté.

Avec André Brémaud et André Gasquet, notre principe est de passer du coq à l'âne, en fonction de notre humeur. C'est une émission « herbdromaire » tout terrain sans lien direct avec l'actualité. Une semaine sur deux, nous proposons une thématique. ça peut être « pot de fleur » ou « les musiciens assassins » par exemple.

Comment se fait-il que tu te prénomes André dans l'émission, c'est Dr Jekyll et Mr Hyde ?

Non pour les André, rien de secret : nous étions deux Étienne sur trois à faire l'émission et par souci de simplification nous avons choisi d'avoir tous le même prénom.

Vous avez des invités de temps en temps ?

Oui parfois, récemment nous avons invité Mike Ladd, l'an dernier Jean Rochard du label Nato, Antonin Tri Hoang, Frank Vaillant, etc. Nous avons retransmis quelques concerts également (Marc Ducret Trio, 31 Knots).

Notre modeste but, comme Bouvard et Pécuchet, est d'arpenter l'univers musical dans son ensemble, dans l'espoir d'en faire un jour le tour et d'y rétablir la justice.

Et tu trouves encore du temps pour être prof de batterie ?

Oui, je donne des cours deux jours par semaine, ce qui me permet d'éviter de courir après LA statue de l'intermittence. Je donne aussi des cours de rythme qui

s'adressent à un public de musiciens ayant une pratique avancée.

Quelles sont tes influences ?

J'ai un peu de mal à dire que je suis influencé par tel ou tel musicien, j'écoute des styles si différents. Si je veux lâcher quelques noms de batteurs : Devin Ocampo (Medications, Smart Went Crazy, Faraquet) et Jean-Paul Gaster (Clutch) et Jon Theodore (Golden, Mars Volta), John Hollenbeck.

La musique est omniprésente dans ta vie, est-ce un acte politique ?

La musique est une manière de résistance intime et à partager. C'est une forme très abstraite, détachée d'émotion pré-fabri-

quée. Il y a quelque chose de cathartique et de militant dans l'action de jouer, de chanter et de suer. Jouer en concert et balancer notre musique sur les gens est une expérience vitale. Il y a beaucoup de travail et de construction dans notre musique, il faut l'expérimenter et la délivrer. Ce qui compte, c'est sortir de sa zone de confort, d'avancer toujours, et d'exciter la curiosité du public, c'est déjà un geste politique !

Merci Étienne et pour vous écouter près de chez nous, voici les dates de votre tournée en Creuse et en Corrèze :

– 1^{er} juin à Tulle, au conseil général, Cerice,

– 2 juin à Tarnac au Magasin général
– 3 juin à Royère à l'Atelier
– 4 juin à Treignac au Café du commerce, 8 place des Farges.

* Tous les mardis de 17 à 18 heures sur Radio libertaire (via Internet hors Île-de-France).

Liens :

<http://www.zarboth.com>

<http://www.natomusic.fr/index.php>

<https://zarboth.bandcamp.com>

Trois bouts de vidéos en concert lors de la sortie de l'album à Petit Bain le 16 décembre à Paris (parmi d'autres) sur Youtube.

TAFTA*, encore, TAFTA... Le collectif STOP TAFTA appelle à un arrêt immédiat des négociations

LA FRANCE peut toujours dire non. Nous sommes vraiment rassurés par les mots de M. Hollande cette semaine à la télé. Pourtant, en février dernier, lors de sa visite à la Maison-Blanche, ce dernier, avait déclaré : *Nous avons tout à gagner à aller vite. Sinon, nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations.* Ils ne sont pas à une contradiction près, ces politiciens ! Les négociations continuent, toujours en catimini.

Le 3 février 2016, la Commission européenne reconnaît des failles dans le règlement des différends entre industries et États. Il est demandé un débat public.

Le 18 février 2016, le collectif Stop TAFTA a transmis une lettre ouverte à M. Fekl, secrétaire du ministre du Commerce extérieur pour le 12^e cycle de négociation de l'accord demandant entre autre un débat public. Sans effet.

En février dernier, ce sont au moins 1500 collectivités, dans toute l'Europe, qui adhèrent au mouvement « Territoire hors TAFTA ».

Le 29 mars dernier, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a émis un avis sur les controverses que soulèvent l'accord. Selon Nicolas Roux, des Amis de la Terre, « le CESE confirme les immenses privilèges accordés aux multinationales ». Cet avis parle d'un nivellement des normes vers le haut alors que, selon la Confédération paysanne, nous serions plutôt dans l'érosion des normes et l'agriculture européenne en sera la victime collatérale. Le CESE est pour un débat public. Soit, mais considérer que le TAFTA est un vecteur vers la transition écologique prouve que le CESE n'entend pas toute la dimension de ce traité qui nous mène droit à la catastrophe écologique. Au vu des enjeux politiques et commerciaux, le CESE n'a établi qu'un texte sans véritable direction. Le collectif Stop TAFTA a rejeté l'avis du CESE et appelle à l'arrêt immédiat des négociations.



TAFTA : QUAND LES 1% SE FONT 88% DANS LES NÉGOCIATIONS

Les maires et conseillers municipaux des « territoires hors TAFTA », venus d'une quarantaine de villes (de Vienne à Birmingham, de Grenoble à l'île grecque de Corfou, de Madrid à Cologne) se sont réunis les 21 et 22 avril à Barcelone, invités par la Maire Ada Colau pour former un réseau international de résistance aux traités commerciaux toxiques que sont le TAFTA mais aussi le CETA*** et le TISA *** qui vont menacer aussi directement leurs compétences : la main mise sur les marchés publics pour évincer les candidats locaux ; la politique d'achat local remise en cause ; leur poids dans la possibilité d'interdire des pratiques comme la fracturation hydraulique ou l'utilisation de produits phytosanitaires ; le contrôle et l'influence accrus du pouvoir national sur les collectivités locales. Tous ces traités ont bien sûr pour but de faire passer des compétences territoriales à des marchés privés. Moins de fonctionnaires, plus de bénéfices !

À l'issue de cette rencontre, d'un commun accord, ils exigent la suspension des négociations du TAFTA et du TISA, mais aussi « la renégociation d'un nouveau mandat qui prenne en compte les demandes de celles et ceux qui n'ont pas été consultés ». Ainsi ils exigent la suspension mais non l'arrêt.

Nous sommes encore loin d'une ouverture au débat, la lutte continue !

*TAFTA : Traité transatlantique entre l'Europe et les États-Unis

**CETA : Traité entre le Canada et l'UE.

***TISA : Traité de négociation plurilatérale sur les services.

Au fabuleux Destin
café-spectacle à la p'tite semaine
6, rue Cerclier, quartier du Petit-Saint-Jean à Aubusson
du jeudi au samedi de 19 à 22 heures, spectacle à 20 h 30



Les jeudis de mai et juin, le bar est ouvert de 19 à 21 heures : boissons, soupe, pain, fromage, prêt et vente de livres... Profitez-en pour visiter les expositions. Mai : 1916, l'année terrible – les gueules cassées, dessins de Denis Dupont ; après le 15 : Murs et noctiluques, photographies de Marc Tendille. Juin : Une clarté venue d'Orient, œuvres de Jyacosmos.

mai

vendredi 6 : *Sac à malice*, scène ouverte.

samedi 7 : *Hamôn est dans la lune*, concert.

Johnny John Wash (percussions, chœurs), Nico Hamôn (chant, guitare), Élo (chant), Clèm l'Accordéautiste (chant, accordéon).

mercredi 11 à 15h30 : *L'Histoire de Crin-crin*, spectacle jeune public, conte en musique par Andràs Vigh. Tout public à partir de 6 ans.

vendredi 13 : À l'occasion du décrochage des œuvres de Denis Dupont, *Club de Jazz*, scène ouverte.

samedi 14 à 19h : *Murs et noctiluques, photographiques*, vernissage des œuvres de Marc Tendille.

samedi 14 et dimanche 15

10h-12h30 et 14h-6h30, Stage d'improvisation musicale, par Andràs Vigh et Alain Brühl.

samedi 14 : *Le Jeu du oui*, concert avec Alain Brühl (saxophone) et Andràs Vigh (vielle). Ce duo pratique le jeu du oui, qui consiste à accepter toute proposition musicale de l'autre durant la composition instantanée.

vendredi 20 : *Jazz piano-bar*, concert par Kasper, pianiste en vadrouille.

samedi 21 : *Seul... seuls ? Plop !* (Petit laboratoire opérationnel de philosophie). Proposé par La Vache Rebelle.

jeudi 26 à 20 h : Réunion mensuelle des bénévoles.

vendredi 27 : *Des raisons d'errance*, poèmes de Bernard Blot, lus par Michel Parot.

samedi 28 : Yves Vessière, concert. Chansons.

juin

vendredi 3 : À l'occasion du décrochage des œuvres de Marc Tendille, *Trio Garnier*, concert de jazz, avec Christophe Duplan (orgue Hammond), Yvan Oukrid (batterie) et André Garnier (guitare).

samedi 4 à 19h : *Une clarté venue d'Orient*, vernissage des œuvres de Jyacosmos.

20h30 : *Du vent dans les bronches* : concert par Jean-Christophe Planès et Chakib Cadi Tazi.

jeudi 9 : *Des mines « propres » ! Est-ce sérieux ?* Soirée d'information contre les projets miniers en Creuse avec Stop-mines 23.

Une offensive technocratique vise à accrédi-ter l'idée que les progrès techniques rendent les activités minières indolores pour les humains, les animaux et l'environnement. Des courts-métrages illustreront le propos, et le débat sera largement consacré à l'actualité de la lutte contre les projets miniers en Creuse (et ailleurs).

vendredi 10 : *Archibald*, conte et rap !

samedi 11 : 10h-13h et 14h30-17h30 : *Atelier couture* proposé par la ressourcerie Court-Circuit.

20h30 : *Monsieur Gadou et sa secrétaire*, chansons, avec Isabelle Jelen (voix), Monsieur Gadou (guitare, banjo).

mercredi 15 à 15h30 : *Hansel et Gretel*, conte, théâtre, chansons par Katell Coquillon et Marciello Kafka. Tout public à partir de 4 ans.

vendredi 17 : *Au-delà, j'imagine*, concert par le Godam quintette.

Avec Gregory Bomelaere (batterie), Olivier Philippson (accordéon), Daniel Fatous (textes et voix), Alain Brühl (saxophones et autres soufflants), Marie Meizonnier (contrebasse).

samedi 18 : *Le Golem*, film de Paul Wegener et Carl Boese (Allemagne, 1920) 100 mn. Ciné-concert par Nadia Lena Blue.

jeudi 23 à 20 h : Réunion mensuelle des bénévoles.

vendredi 24 : *Laissez votre ange au bestiaire*, conte. Avec Daniel Fatous et David Linkowski.

samedi 25 : Deux moyens-métrages sur la Palestine, en présence du réalisateur François-Xavier Gilles.

Vidéocartographies : Aïda, Palestine, film de Till Roeskens, 2008, 45 mn. Au fil des dessins et des récits que font, à tour de rôle, les habitants du camp Aïda à Bethléem, nous découvrons le camp et ses environs, nous suivons les trajets de quelques personnes et leurs tentatives de composer avec l'état de siège sous lequel ils vivent.

Des familles palestiniennes vivent dans des grottes, dans des collines au sud d'Hébron, film de François-Xavier Gilles, 2015, 40 mn.

Au cours de plusieurs séjours le réalisateur a découvert et soutenu le mouvement de résistance populaire des habitants de la région désertique de Masafart Yata, dans le sud de la Cisjordanie.

Projection Creuse-Citron

Les 17^e Jardins-Jeudis de la Spouze Juillet 2016

La Spouze, 23230 La Celle-sous-Gouzon 05 55 62 20 61 ou 06 44 05 47 80

Spectacles tout public à 21 heures, participation libre.

Direction artistique Mélodie Le Bihan.

le programme du mois de juillet

jeudi 14 : Christian Paccoud, chanteur et accordéoniste, accompagné de chanteuses.

jeudi 21 : *Am Keteness*, jazz manouche.

jeudi 28 : *Récital Aragon - Ferré - Ferrat* par Isabelle Tourbier et René Bourdet.

samedi 30 : *Du vent dans les bronches*, musique et chants.

Programmation Festi-combraillles : 7 €.

jeudi 4 août : *Récital Serge Gainsbourg*, chants, poèmes et sketches par Mélodie Le Bihan.

Les expositions de l'été

Pavillon de musique : *Boris Vian*. Livres illustrés, affiches, éditions originales, disques, partitions, etc.

Atelier Gavarni : *Mes Morillons*, photographies de Lolita Bourdet.

En plein air et dans les allées : photographies grand format sur le même thème.

Les expositions sont ouvertes tous les jeudis ou lundis ou sur rendez-vous.





L'Atelier
bar, boutique, resto
23460 Royère de Vassivière
tel : 05 55 64 52 22

Exposition du 26 avril au 19 juin : *Pour bois et cordes* (et autres instruments) de Gautier Ducatez : une sélection d'images collectées au gré de rencontres musicales de 2012 à 2015 et retranscrites en gravures sur bois.

Jeudi 5 mai - 21h : concert avec Olivier Philippson, DuoEva et des musiciens locaux.

Vendredi 3 juin - 21h30 : concert, *Zarboth*, Rock, une formation née en 2007 de la rencontre d'Étienne Gailliochet, batteur de *We Insist!*, et de Philreptil, guitariste de la *Théorie du Reptile*.

Vendredi 17 juin - 21h30 : concert, The Mitchi Bitchi Bar, avec Mitchi (Chanteur), Bitchi (Pianiste), Juan Batista Enrico Manuel Alvarez de la Barra (Bassiste), Bobby Cobb (Batteur), Belton Smith (Guitariste), Charlie Lester Junior (Trompettiste), Jake Cobb (Saxophoniste), François le Français (Barman), Yuri (Barman).

The Mitchi Bitchi Bar propose une performance musicale et scénique rare, un swing fiévreux orchestré par 9 personnages issus de la prohibition, qui nous invitent à remonter le temps dans l'Amérique des années 1930.

LE RADEAU ACTIF EST UN CAFÉ ASSOCIATIF sur la commune de La Jonchère Saint-Maurice. Il est ouvert tous les vendredis soirs de 20 heures à 1 heure du matin et met en pratique les objectifs de l'association en proposant des soirées diverses : concert, scènes ouvertes à toutes et tous, soirées jeux, soirées à thèmes (costumées, vinyle, indienne, rockabilly, etc.), soirée débats.

Des ateliers sont proposés : création artistique, couture, origami, terre, yoga (tous les lundis soirs), et toutes bonnes idées seront les bienvenues. Le radeau est en perpétuel mouvement. Tous les mois ont lieu des expositions de peintures, de photos.

Contactez-nous si vous êtes intéressés, que vous souhaitiez proposer des idées ou encore adhérer (à prix libre), laissez vos coordonnées ou passez un vendredi soir.

Infos : site <http://leradeauactif.jimdo.com/> ou page Facebook du Radeau Actif.
Contactez les « Elodie » : 06 73 43 68 80 ou 06 24 77 02 28



Le Radeau actif
La Jonchère-Saint-Maurice
en Haute-Vienne



La Naute
23190 Champagnat-St-Domet
05 55 67 12 54
www.lanaute.com

Vendredi 13 mai 21h30 : *Azad Lab + Odenix*, électro/swing/hip hop. 7 € (5 € adh).

Azad Lab propose un hip-hop novateur lorgnant vers l'électro, le swing, le klezmer, ou encore le dub. La scène fera ensuite place à Odenix pour un moment liant les synthés de Rebotini et la techno de Detroit.

Samedi 21 mai 21h : *Be'Ding Bedingue*, spectacle de théâtre impro (cabaret). Prix libre.

Dimanche 22 mai 15h : *Régatons sur l'étang de la Naute*, animation nature/enfant. Prix libre. Nous proposons à tous les enfants de 7 à 15 ans de fabriquer chez soi une embarcation (maquette) à l'aide de matériaux de récupération (sauf toxiques) et de venir participer à cette régata.

Vendredi 27 mai 21h30 : *Les Naufragés*, rock marin. 7 € (5 € adh).

Ils naviguent entre chansons de marins et rock aux riffs acidulés.

Dimanche 29 mai 16h : *Demain matin* de la Cie La Pierre et le Tapis, spectacle jeune public. 5 € (4 € adh). Une magnifique pièce de 30 mn pour enfants à partir de 4 ans.

Vendredi 3 juin 21h30 : *Synapz + Face B*, world dub. Prix libre.

La rencontre entre des chants métissés et une ambiance tantôt rock, électro ou planante compose aujourd'hui l'univers du groupe. Face B, invité par Synapz, diffusera son show dub old school.

Dimanche 5 juin : Grand marché de printemps à partir de 9h.

Samedi 18 juin : Fête de la musique : plateaux d'artistes musiciens locaux dès 19h.

DÉMOSPHÈRE EST UN AGENDA ALTERNATIF, politique, couvrant volontairement une large gamme de sensibilités.

Pour apparaître dans l'agenda, un rendez-vous doit :

1. porter sur un sujet "politique", au sens large,
2. être ouvert à tous sans distinction (par exemple, les tarifs des événements payants doivent être raisonnables pour ne pas exclure les personnes à faibles revenus),
3. permettre à chaque participant de s'exprimer (sont donc exclus, par exemple, les meetings politiques sans débat, les concerts et les spectacles sans débat),
4. être porteur d'un message de « progrès social » et ne promouvoir aucune forme de domination (économique, sexiste, raciste, etc.). Attention, il s'agit bien d'un critère politique.

En proposant un large éventail de thèmes et de sensibilités politiques, Démosphère peut aider à décloisonner les mouvements de contestation.

Démosphère
un agenda militant
en Limousin

<http://limoges.demosphere.eu>

6^e Rencontre de chorales révolutionnaires

23-30 juillet aux Plateaux Limousins
Le Villard 23460 Royère-de-Vassivière

UNE QUINZAINE DE CHŒURS venus de toute la France, mais aussi d'Italie et d'Angleterre, se retrouvent pour échanger des chants porteurs de mémoire, d'espoir mais aussi de rage. Le répertoire, quelquefois solennel et triste est aussi souvent drôle, frondeur, subversif... La rencontre est entièrement autogérée qu'il s'agisse de l'intendance ou de l'apprentissage des chants. Bref, nous nous éclatons dans ce lieu où nous sommes toujours bien accueillis.

Ne manquez pas de venir nous écouter aux concerts de fin de semaine. Les jours et heures ne sont pas encore fixés mais vous pourrez vous informer par les affiches autour du lac ou à l'Office du tourisme de Royère.

Voilà l'occasion de refaire le plein d'énergie pour les luttes à venir !



3^e Festival STOPMINES

23 juillet 2016 à partir de 14 heures
Bord-Saint-Georges (Creuse)
lieu-dit Les Fayolles



CE FESTIVAL ORGANISÉ PAR STOPMINES23 souhaite informer le plus grand nombre sur la politique actuelle de reprise de l'extraction minière sur le territoire français (18 permis de recherches ont aujourd'hui été délivrés par le gouvernement), mais aussi sur les mines en exploitation ailleurs dans le monde, et les dégâts qu'elles engendrent.

Nous accueillerons les collectifs existants aux quatre coins de la France pour partager nos expériences, définir une ligne d'actions communes et ainsi renforcer la coordination nationale.

Des projections, débats, conférences, des animations pour les enfants, ainsi qu'un marché de producteurs locaux vous seront proposés.

La fête sera aussi de la partie avec une programmation musicale à partir de 19h30.

Parce que la France n'est pas minable, il est urgent de se rassembler !

Plus d'infos sur : stopmines23.fr

Où trouver Creuse-Citron ?

Aubusson : Librairie *La Licorne*, 42, Grande Rue
Au fabuleux destin café-spectacle, rue Cerclier
Épicerie bio *Ethiquête*, 96, Grande-Rue
Presse d'Aubusson, 31, Grande-Rue
Librairie d'occasion *Au Petit Bonheur*, 4 rue Vaveix
Bonnat (Malval) : *Aux grenouilles*
Bourganeuf : *Maison de la presse*
Boussac bourg : *Ferme Chauveix*
Bussière-Dunoise : Bar-coiffeur *Pignaut*
Chambon-sur-Voueize : Bar *Aux deux pianos*
Champagnat / St-Domet : Étang de la Naute
Colondannes : *Auberge du prieuré*
Dun le Palestel : Librairie *Feugère*, 1, rue des Sabots

Évaux-les-bains : Bar-tabac *Le Rallye*
Cinéma *Alpha*

Eymoutiers : Librairie *Passe-Temps*
Ressourcerie *Le Monde allant vers*
Café des enfants

Felletin : Bar-tabac *Le Troubadour*
Ressourcerie *Court-circuit*

Gargilasse-Dampierre : *Auberge de la Chaumerette*
Guéret :

Coop des champs, rue de Lavilatte
Bar de la poste, rue Martinet

Librairie *Les Belles images*, rue É.-France
Librairie *Au fil des pages*, place du Marché

Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat
Solecobois, 14, av. Fayolle

La-Jonchère-St-Maurice : *Le Radeau actif*

La Souterraine : *Le Panier du coin*

Limoges : Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte
Undersounds, 6, rue de Gorre

Espace *El Doggo*, 22, rue de la Loi

Montluçon : Librairie *Le Talon d'Achille*,
8, pl. Notre-Dame

Royère-de-Vassivière : Bar *L'Atelier*

St-Loup : Restaurant *Le P'tit loup*

Sardent : Bar *Chez Josiane* ; Épicerie *Vival*

Sur le plateau et les marchés : Épicerie itinérante
Le Temps des cerises

et sur <http://creuse-citron.revolublog.com>

Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Sur cette base nous publierons toutes les informations que vous nous ferez parvenir.

Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.



Courrier postal : Creuse-Citron
BP 2 23 000 Sainte-Feyre
Courriel : creusecitron@free.fr

Prix Libre

Nous vous proposons Creuse-Citron à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquiescer un même produit selon ses moyens et ses motivations.

Abonnements : voir page 17

Numéro réalisé avec le logiciel libre
SCRIBUS (www.scribus.net)
Impression : Espace Copie Plan, Guéret



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.